

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2079 - MARDI 5 AOÛT 2014

MOBILISATION DES RECETTES

Les instances judiciaires impliquées dans la lutte contre la fraude fiscale

Pour contrer la fraude développée dans le chef des entrepreneurs qui se plaignent à tripatouiller leurs chiffres d'affaires en les minorant afin de se soustraire du fisc, le ministre près le Premier-ministre en charge des finances vient de décider d'impliquer l'instance judiciaire dans son combat. La justice, à l'en croire, est astreinte à accompagner le gouvernement et les régies financières dans l'effort de mobilisation des recettes. Tout récemment, Patrice Kitebi a conduit les directeurs généraux de la DGDA, de la DGI et de la Dgrad

auprès du procureur général de la République afin de les fixer sur les nouvelles dispositions. Le premier président de la Cour suprême de justice serait également associé à cette opération qui vise à contraindre les opérateurs économiques à répondre de leurs obligations fiscales plutôt que de chercher à s'en dédouaner au mépris de la législation en la matière. Des stratégies sont concoctées au niveau de l'administration fiscale pour atteindre les résultats escomptés.

Page 13



Patrice Kitebi, ministre délégué aux finances

PARCS AGRO-INDUSTRIELS

La RDC veut s'inspirer du modèle chinois

Plusieurs pays se servent aujourd'hui du modèle chinois pour développer leur agriculture et atteindre l'autosuffisance alimentaire dans un contexte d'accélération de la croissance démographique dans la région. La RDC s'en est inspirée d'ailleurs pour lancer son projet d'érection des parcs agro-industriels sur l'étendue du territoire national et d'autres encore visant toujours le secteur agricole où elle dispose de grandes potentialités inexploitées.

Les rendements africains ne représentent que le tiers des niveaux réalisés par l'Asie et l'Amérique latine. Pour le cas de la RDC, la chute du secteur agricole a débuté au lendemain de l'indépendance, en 1960, et plusieurs cures administrées ces dernières années pour sa relance n'ont pas encore permis de le redresser totalement. D'où le défi d'identifier les freins pour amorcer le vrai redécoupage.

Page 12



Des engins affectés à la relance agricole en RDC

TAXIS-MOTOS

André Kimbuta insiste sur l'observance des mesures prises

Pour le gouvernorat de la ville-province, les motos sont, d'une part, interdites de circulation à Kinshasa après dix-neuf heures et avant six heures du matin. D'autre part, le port de casques est obligatoire pour le motocycliste et son client dans le cas des taxis-motos. En outre,

l'apposition d'une plaque d'immatriculation à l'arrière de la moto reste par ailleurs obligatoire. Les motocyclistes sont tenus de porter des gilets avec numéro d'identification de l'Hôtel de ville.

André Kimbuta Yango a également rappelé l'interdiction de rouler sur les ar-

tères de la ville pour des véhicules sans plaque d'immatriculation. Toutes ces dispositions sont prises dans l'unique objectif de rendre fluide la circulation tout en diminuant les risques d'accidents sur la voie routière.

Page 13

CÉLÉBRATION

La commune de Matete a soufflé ses soixante bougies

Pour marquer cette commémoration, le Monument de l'Espoir érigé au rond-point Kinsaku/Mongo rebaptisé Rond-point de la sagesse a été dévoilé le 4 août par le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta Yango. L'occasion était donnée aux notabilités et autres ressortissants de cette municipalité de se retrouver et de réfléchir sur l'avenir de leur commune.

Le monument dévoilé s'ajoute, selon le bourgmestre de Matete, à d'autres symboles qui font la fierté de cette commune et qui sont la concrétisation de l'imaginaire et du sens créatif des filles et fils de cette entité. Il symbolise la continuité, ou mieux la synergie qui règne dans le processus de régénérescence de cette municipalité et dans la transmission de ses valeurs intrinsèques. Il a invité ses administrés à travailler pour la pérennisation des valeurs positives.

Page 12

SOCODA

Paulin Mukendi à la tête de la société

La Société congolaise des droits d'auteurs et droits voisins (Socoda) a un nouveau président du Conseil d'administration en la personne de Paulin Mukendi, animateur TV et patron de l'Agence plurielle. Ce dernier a été désigné par les artistes affiliés pour tenir les rênes de cette coopérative jusqu'à la tenue de l'as-

semblée générale électorale qui mettra en place un nouveau comité de gestion en remplacement de l'ancien accusé de mégestion. Les sociétaires ont promis d'accompagner le nouveau promu dans cette noble mission tout en ayant l'œil rivé sur le recouvrement des droits des artistes et leur répartition équitable.

Le comité déchu se défend en arguant que la Socoda avait des dettes qu'elle avait contractées vis-à-vis des tiers. D'où les prélèvements effectués sur les 220000 dollars alloués à la Socoda par le gouvernement au titre de frais de fonctionnement.

Page 14

ÉDITORIAL

Consultation

Les uns après les autres, tous les feux se mettent au vert sur la voie menant à la révision de la Constitution et à l'adoption par référendum d'un nouveau texte fondamental. Voilà qui ne saurait nous surprendre, nous qui observons depuis plusieurs mois la maturation progressive de ce grand projet à travers les multiples rencontres organisées sur le terrain pour en débattre avec les plus hautes autorités de l'État. Mais voilà qui nous conduit aussi à poser deux séries de questions dont les réponses conditionneront, à notre avis du moins, la réussite ou l'échec de l'opération :

1- Que proposera concrètement aux citoyens congolais le texte qui doit faire l'objet de ce référendum ? Se contentera-t-il de modifier le nombre des mandats présidentiels et l'âge limite admis pour ceux ou celles qui brigueront à l'avenir le pouvoir suprême ? Ou bien s'attaquera-t-il au fond du problème, c'est-à-dire à l'adaptation de nos institutions aux réalités de ce temps et du monde dans lequel nous vivons ? En somme, et pour faire bref, sera-t-il un simple aménagement du texte fondamental qui nous régit depuis 2002 ou bien fera-t-il de la Constitution congolaise la première vraie Constitution africaine du continent ?

2- Le référendum sera-t-il précédé par une campagne d'explication et de débats conduite sur toute l'étendue du territoire congolais, ou ne mobilisera-t-il que la classe politique ? Se préoccupera-t-on de ce que pense le peuple, ou s'en tiendra-t-on aux sempiternels dialogues de sourds qui opposent les tenants de la majorité et les tenants de l'opposition ? Ira-t-on au devant d'une opinion publique qui ne demande qu'à se mobiliser comme le prouvent les rencontres organisées ces derniers mois dans les différents départements du pays, ou bien laissera-t-on le champ libre aux professionnels de la politique dont chacun sait qu'ils sont quelque peu déconnectés avec la réalité ?

S'il est vrai qu'une nouvelle Constitution permettrait d'asseoir notre jeune démocratie sur des bases plus solides, il l'est tout autant, sinon plus, que l'adoption de ce texte doit être l'affaire de tous et non demeurer le lot d'une minorité qui fait de la politique son capital plus ou moins exclusif. Peut-on, en effet, rêver plus belle occasion d'écouter ce que veut le peuple congolais ?

Les Dépêches de Brazzaville

LÉKOUMOU

Sibiti prête à accueillir la fête de l'indépendance

La mission de la délégation générale aux Grands travaux, qui a séjourné du 31 juillet au 2 août à Sibiti, pour évaluer le niveau d'évolution des ouvrages indispensables pour le défilé du 15 août, a constaté que plusieurs infrastructures sont presque achevées.

Cette mission a pu visiter le boulevard où va se dérouler le défilé, le stade, l'aéroport, le pavillon présidentiel, les installations électriques et d'adduction d'eau, les voiries urbaines et le chapiteau devant accueillir le banquet.

Le boulevard est prêt à être utilisé. La première couche de goudron a été renforcée par une seconde, plus jolie et résistante. Les deux tribunes sont en cours de montage. Ici, les ouvriers sont à pied d'œuvre nuits et jours pour donner forme à ces deux ouvrages. Le travail attire de nombreux citoyens de la ville, les enfants surtout, curieux d'assister cette espèce de magie qui va transformer ce qui n'était qu'un assemblage de fers en lieux de célébration de la fête nationale et de rassemblement divers.

La piste de l'aéroport, longue de plus de 2 km, est elle aussi achevée. Les travaux de l'aérogare sont réalisés à plus de 75% alors que ceux du pavil-

lon présidentiel sont arrivés à leur terme. La voie d'accès à l'aéroport est achevée. Le préfet de la Lékoumou, André Ovu, a même assuré à l'équipe des journalistes que le vol inaugural est prévu dans les tout prochains jours, le temps pour les services compétents de peaufiner et de finaliser le dossier. Plus loin, sur un autre site, a été construit le stade de Sibiti avec une capacité de 7000 places assises. Selon les techniciens, il peut déjà accueillir un match de football. Les ouvriers congolais et chinois rencontrés sur les lieux, sont en train de réaliser les derniers travaux. L'observateur est attiré par la pelouse, joliment plantée, qui n'attend que les premières bottines. « *Le stade annexe sera prêt dans quelques jours* », a confirmé le préfet. En ce qui concerne les installations électriques et d'adduction d'eau, les travaux sont réalisés à près de 75%. La centrale thermique équipée de deux groupes électrogènes de 1350 kva chacune sera opérationnelle dans quelques jours. Pour le moment, a dit André Ovu, la ville utilise les groupes électrogènes de la Société nationale d'électricité. Selon les techniciens, les premiers essais concernant la centrale thermique dé-

marrent le 7 août. À cause de la rigidité du sol de Sibiti, les techniciens et ouvriers engagés dans les travaux d'adduction d'eau affirment qu'ils avancent progressivement, affirmant cependant que la plupart des quartiers de Sibiti ont déjà des installations d'adduction d'eau.

Sur les 27 km de voiries urbaines prévus, une vingtaine est déjà bitumée car, Sibiti a l'avantage d'un sol qui n'est pas érosif. La délégation a pu également se rendre compte que le chapiteau devant accueillir le banquet est en train d'être monté et, s'agissant du palais présidentiel, le préfet a confié que les travaux sont terminés. Reste les détails intérieurs tel que l'équipement en mobilier auquel s'activent actuellement les techniciens. Point crucial de toutes les manifestations : l'accueil qui, à quelques jours de l'arrivée des premiers invités, risque de fausser le jeu. À propos, le préfet a indiqué que les routes aménagées faciliteront la mobilité des hôtes qui pourront passer leur nuit dans une autre localité environnante pour ne venir au défilé que le matin du 15 août. Cependant, a-t-il dit, les dispositions sont en train d'être prises pour que tous les invités soient logés.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubel Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TOURISME

230 élèves visitent le village agricole de Nkouo

Le député de la première circonscription de Talangai, Hyacinthe Inyani a organisé une excursion, le 2 août 2014. Celle-ci a permis aux élèves du primaire et du secondaire des quartiers 61 et 62, sa circonscription électorale, de visiter le village agricole de Nkouo, dans le département du Pool. L'échange sur les lieux a ouvert l'esprit des «jeunes touristes» aux techniques agricoles et de l'élevage car les enfants ont touché du doigt les réalités du milieu rural.

Répartis en groupe de 15, ces élèves qui sont venus de Brazzaville ont visité les logements des exploitants, les poulaillers ainsi que les plantations maraichères. Une visite nourrie par les explications du travail des agriculteurs et éleveurs. « Cette journée récréative revêt non seulement un aspect de loisir mais aussi un aspect instructif pour ces enfants qui n'ont jamais été en contact direct avec l'en-

vironnement rural. Ils n'ont jamais vu comment se pratiquent l'élevage et le maraîchage », a indiqué Hyacinthe Inyani avant de poursuivre : « L'avenir de notre pays n'est pas dans le pétrole mais dans l'agriculture. Nous devons développer notre agriculture afin d'accéder à une autosuffisance alimentaire ».

Initiative du gouvernement congolais, le village agricole est l'un des moyens de lutte contre l'importation excessive des produits vivriers et le chômage des jeunes. Au-delà, le projet de «village agricole» vise à réduire la surenchère des produits alimentaires sur le marché avec un accent sur la production des œufs. Pour ce faire, 31680 pondeuses ont été distribuées entre les 40 familles d'exploitants pour une production journalière de 800 palettes d'œufs par



Une élève collectant les œufs

poulailler, la palette étant vendue à 3500 FCFA. Pour ce qui est de l'agriculture, un espace de deux hectares a été octroyé à chaque exploitant pour la culture du

choux, de la carotte, la courgette, la tomate et autres. En rappel, le nouveau village de Nkouo a été inauguré le 10 octobre 2010. Cerise sur le gâteau, une ani-

mation culturelle et des rencontres sportives ont meublé le programme de cette journée récréative et de découverte.

Josiane Mambou Loukoula

LOGEMENT

La société Maison sans frontière propose son expertise au gouvernement

Spécialisée dans l'immobilier, la société Maison sans frontière, basée à Pointe-Noire, souhaite accompagner le gouvernement dans la construction des logements dans la Zone économique spéciale (Zes) de Pointe-Noire dont les études de faisabilité sont arrivées à terme.



Le ministre des Zes et la délégation de Maison sans frontière, lors de la séance de travail photo «adiac»

Le directeur général de cette société congolo-française, Roger Roc, a exprimé le souhait à l'issue d'une séance de travail qu'il a eue, le 4 juillet à Brazzaville, avec le ministre à la présidence chargée des Zes, Alain Akouala Atypault. « Notre vision est d'accompagner l'État dans ces programmes immobiliers de développement et de création de nouveaux quartiers, de nouvelles villes et des secteurs économiques. Nous sommes disposés à répondre aux besoins d'habitats notamment des cadres congolais désireux d'avoir des conditions de vie décentes », a déclaré le directeur général de Maison sans frontière. « Je suis ému de voir l'importance de ces projets et l'intérêt qu'ils ont pour le développement durable

du Congo. Je pense que ce sont des programmes politiques qui rejoignent aussi le secteur privé. L'État ne pouvant pas tout faire, nous voulons l'accompagner dans la construction des logements décentes », a-t-il ajouté. Outre la Zes de Pointe-Noire où elle a déjà entamé la construction de seize logements, cette société a réalisé les œuvres dans les quartiers de Tchikombo où 300 villas viennent d'être complètement achevées. Un programme développé en partenariat avec le gouvernement. En outre, il est prévu environ 3000 logements à Kounda.

À Brazzaville par contre, l'entreprise vient de lancer un programme de 1200 logements à la cité de 17. Oyo, dans le départe-

ment de la Cuvette, a également été retenu pour le même programme de construction de logements. Rappelons que la société Maison sans frontière a été créée en 1997 au lendemain des troubles socio-politiques qu'a connus le Congo. Son objectif principal est d'appuyer le gouvernement dans son programme d'amélioration des conditions de vie des populations en construisant des logements modernes sur toute l'étendue du territoire national. Notons qu'en dehors de la Zes de la ville côtière, d'autres futures zones économiques choisies par le gouvernement sont : Brazzaville, Oyo-ollombo et Ouesso-Pokola dans la Sangha.

Lopelle Mboussa Gassia

SNDE

Louis Patrice Ngagnon face aux défis du manque d'eau à Brazzaville

Nommé par décret présidentiel lors du dernier conseil des ministres tenu le 16 juillet dernier, le nouveau directeur général de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), Louis Patrice Ngagnon a pris officiellement ses fonctions le 4 août à Brazzaville. Il a l'obligation du résultat afin de résoudre le problème de la pénurie d'eau auquel les populations de Brazzaville et Pointe-Noire sont confrontées au quotidien.

Conscient de l'immensité de la tâche qui l'attend, le nouveau patron de la SDE reste tout de même optimiste et serein quant aux résultats impatientement attendus par la population. Dans ses impressions recueillies à chaud, Louis Patrice Ngagnon procédera avant tout à l'état des lieux de son sous-secteur, afin de s'imprégner de l'ensemble des dossiers qu'il a hérité de son prédécesseur, Emile Mokoko Wongolo. L'examen et la maîtrise de ces dossiers lui permettront enfin d'élaborer avec plus de certitude et de sérénité son plan de travail et élaborer une nouvelle stratégie qui puisse satisfaire les attentes des populations.

« Je viens de prendre les commandes, ma première pensée c'est de remercier le président de la République qui m'a confié cette lourde tâche, qui consiste à apporter de l'eau à tous et dans tout le pays. Pour le reste, il faut bien que je fasse l'état des lieux, que je constate les faits, avec l'ensemble de mes collaborateurs, pour concevoir et bâtir une stratégie qui nous permettra d'avancer de manière graduelle et sûre vers un bon résultat », a souligné l'actuel patron de la SNDE.

Pour parvenir à ce résultat probant,

le DG de la SNDE fait confiance à l'ensemble de ses collaborateurs ainsi qu'à tous les cadres de sa structure qu'il invite à l'amour et la rigueur au travail. De même, il mise et fonde son espoir sur l'engagement, la disponibilité ainsi que la franche collaboration et l'implication de tous les acteurs de l'eau.

Des acquis à pérenniser

Cédant le témoin à son successeur, le directeur général sortant, Emile Mokoko Wangolo a rappelé quelques jalons déjà posés dont les acquis doivent être nécessairement pérennisés. Sur le plan de la mise en œuvre de la réforme du secteur, il s'agit entre autres, de la mise en œuvre d'un partenariat public-privé, avec la signature du contrat de service entre SNDE et la société française Veolia ainsi que la signature du contrat de performance avec l'État. Au plan de l'orientation stratégique, on note la définition de la vision à 5 ans de la SNDE et des valeurs que l'entreprise entend promouvoir ; la définition d'un plan d'action pour le redressement de la Société dans les domaines technique, commercial et financier.

S'agissant du plan commercial, il est de l'élaboration d'un projet visant la mise en place d'une nouvelle grille tarifaire susceptible de rétablir l'équilibre financier et l'instauration d'un tarif social au profit des populations à faible revenu. Il convient de rappeler que la SNDE est une entreprise publique à caractère industriel et commercial, créée en 1967.

La cérémonie de passation de service a été patronnée par le directeur de cabinet du ministre de l'énergie et de l'hydraulique, Georges Roger Adzama

Firmin Oyé

APPEL À COMMUNICATION

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA BAIE DE LOANGO ET LA TRAITE NEGRIERE ATLANTIQUE

L'Île de Gorée occupe dans l'histoire de la traite négrière une place emblématique qui en fait un lieu de mémoire et de recueillement d'un haut intérêt touristique. L'éclat et la prééminence de ce site ont occulté d'autres sites de la côte de Guinée, tels Axim, El-Mina, Ouidah, Fernando Po, Sao Tomé, mais aussi d'autres sites de traite comme ceux de la côte de Loango et d'Angole.

Dans le cadre de la valorisation de la baie de Loango comme site historique de la traite négrière atlantique, la Présidence de la République du Congo envisage la construction et l'aménagement d'un espace de mémoire. En prélude à cette construction, le Département de la Culture et des Arts du Cabinet du Chef de l'Etat se propose d'organiser du 13 au 17 novembre 2014 un colloque international sur la baie de Loango et la traite négrière atlantique.

Pour alimenter fructueusement les échanges et mettre en lumière la place et le rôle de la baie de Loango dans la traite négrière atlantique, les communications porteront sur les axes suivants :

1. Le royaume de Loango : naissance, localisation géographique et organisation sociopolitique ;
2. Le royaume de Loango : un royaume côtier et courtier ;
3. Les esclaves de la traite et de la baie de Loango : sources d'approvisionnement et provenance ;
4. L'organisation de la traite négrière dans la baie de Loango ;
5. La traite négrière atlantique : ses conséquences pour le royaume de Loango ;
6. La traite négrière atlantique dans la baie de Loango : déracinement, ressenti et quête des origines.

Les propositions de communication doivent comprendre entre 200 et 300 mots. Elles doivent indiquer clairement la problématique abordée et faire état des principaux résultats qui seront exposés lors de la présentation. Elles seront accompagnées d'une bibliographie sélective (5 à 10 références) et d'une notice biographique de l'auteur.

Les propositions sont à adresser à Monsieur le Professeur André-Patient Bokiba, président de la commission scientifique au plus tard le 31 août 2014 à l'adresse électronique suivante : colloqueloango@gmail.com

Le comité scientifique du colloque procédera à la sélection des propositions et informera les auteurs des propositions retenues au plus tard le 15 septembre 2014.

Comité scientifique

Président : Théophile Obenga, Professeur d'Histoire

Membres :

- Ira Berlin, Professeur émérite d'histoire, University of Maryland, USA ;
- André-Patient Bokiba, Professeur de littérature, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Reinaldo Bolivar, Vice-Ministre des Affaires étrangères chargé de l'Afrique, Caracas, Venezuela ;
- Catherine Coquery-Vidrovitch, Professeur émérite, Université Paris 7 Denis-Diderot, Paris, France
- Théodore Lodjou Gaybor, Professeur d'histoire, Université de Lomé, Togo ;
- Scholastique Dianzinga, Maître de conférences d'histoire, Université Marien Ngouabi ;
- Alberto Granado Duque, Professeur d'Histoire, Universidad de la Habana, Cuba ;
- Abiola Félix Iroko, Professeur d'histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
- Marta Emilia Cordies Jackson, Directrice du Centre culturel Fernando Ortiz de Santiago de Cuba, Cuba ;
- Achille Mbembe, Professeur d'histoire et de sciences Politiques Université de Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud ;
- Elikia M'Bokolo, Professeur d'histoire, République démocratique du Congo ;
- Hugues Mouckaga, Professeur d'histoire, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon ;
- Isidore Ndaywell, Professeur d'histoire, Université de Kinshasa, République démocratique du Congo ;
- Abraham Ndinga Mbo, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Dominique Ngoie-Ngalla, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Fidèle-Pierre Nze-Nguema, Professeur de sociologie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon ;
- Yeda Pessoa de Castro, Professeur d'ethnolinguistique, Université d'Etat de Bahia, Salvador do Bahia, Brésil ;
- Frédéric Régent, Maître de conférences d'histoire, Université de Paris I - Panthéon- Sorbonne France ;
- Terry Rey, Professeur de la sociologie de la diaspora africaine aux Amériques, Temple University, Philadelphie, USA ;
- Serge Romana, Professeur de médecine, Université de Paris-Descartes, ancien Membre du Comité français pour la mémoire de l'esclavage, France ;
- Simao Souindoula, membre du Comité scientifique de la Route de l'Esclave, UNESCO, Paris ;
- John K. Thornton, Professeur d'histoire africaine, Boston University, Boston, USA.

Professeur André-Patient Bokiba
Président de la commission scientifique
apbokiba@yahoo.fr

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« La Constitution, si elle doit être changée, elle ne peut l'être qu'à travers un référendum. Et s'il y a référendum populaire, je ne vois pas quelle est la force de la démocratie qui pourrait être déçue de la volonté du peuple exprimée par référendum. »

Denis Sassou N'Guesso, président du Congo, communication au National Press Club, Washington, le 1er août 2014

« Les gouvernements actuels cherchent en priorité à combler leur retard en matière d'équipements, mais pas encore à améliorer la qualité de la vie. C'est une erreur coûteuse. »

Anna Rosenberg, directrice du département Afrique subsaharienne à Londres, Forbes Afrique juillet/août 2014

« La formation agricole adaptée et la recherche scientifique et technologique constituent des axes prioritaires dans les politiques régionales et nationales pour l'atteinte de la sécurité alimentaire. »

Mahama Zoungrana, ministre burkinabè de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire, lefaso.net, 23 juillet 2014

« Les partenariats contribuent au développement des entreprises locales. »

Chris Malonga, directeur de Prozydak, Mbongui n° 43, le magazine de Total & P Congo

« L'image qu'on donne de l'Afrique est souvent catastrophique. On nous fait croire que rien de positif ne peut sortir du continent ; la faute aux médias internationaux ! Quand quelqu'un s'approprie votre histoire, vous ne pouvez plus vous en sortir »

Angelique Kidjo, artiste internationale, Le Magazine de l'Afrique août-septembre 2014

OFFRES D'EMPLOI

La société GROUP STREIT SECURITY jeune et dynamique, basée au 31 rue Haoussa croisement avenue de la paix Poto Poto, recrute:

-Un(e) secrétaire comptable

Bonne connaissances Word Excel Rédaction fiches de paie

Horaires du travail 09h00 / 12h30-

13h30 / 17h30 du Lundi au vendredi.

-Des agents de prévention et sécurité pour service de gardiennage

AFFAIRE DU 16 DÉCEMBRE

Audrey Miéré reconnaît avoir fabriqué des cocktails Molotov

Le garde de corps de Marcel Ntsourou a reconnu devant la barre, le 4 août, qu'il était le concepteur des armes incendiaires artisanales dont le composant principal est une bouteille en verre et remplie, en partie, d'un liquide inflammable. Il s'agit habituellement de l'essence ou de l'alcool. C'est ce genre d'armes incendiaires qu'on aurait trouvées au domicile de son chef

Premier à comparaître lors de l'audience de ce lundi, Audrey Miéré est un agent des Forces armées congolaises (FAC) détaché officiellement auprès de l'ancien secrétaire général adjoint du Conseil national de sécurité, Marcel Ntsourou. Comme la plupart des accusés, il a nié les charges qui pèsent sur lui et n'a reconnu qu'une chose : avoir fabriqué huit bouteilles incendiaires trouvées au domicile de Marcel Ntsourou, le 16 décembre, après l'affrontement qui les a opposés aux éléments de la Force publique. Audrey Miéré a reconnu avoir fabriqué ces armes en un temps record, soit environ trois heures après s'être rendu compte que leur vie était en danger suite au dispositif impressionnant mis en place par la Force publique dès le 15 décembre 2013. « Sur les huit bouteilles que j'ai fabriquées, deux seulement étaient susceptibles d'exploser. C'était tout juste pour intimider l'armée qui nous avait empêchés de sortir avec mon chef. Nous n'avons pas résisté

mais nous nous sommes défendus, en légitime défense. Je tirais les balles en l'air jusqu'à ce que j'ai retrouvé mon chef », a-t-il expliqué, précisant qu'il n'avait jamais reçu une note mettant un terme à son détachement. Ce jeune militaire de la classe 1998 avait été aussi arrêté dans le cadre de l'affaire de 4-mars 2012.

Kevin Bakouelassa ignore les motifs de son arrestation

Il est 12h 46, lors que le premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba, demande à Kevin Bakouelassa de passer devant la barre pour faire sa déposition. On retiendra qu'il a été arrêté le 7 décembre 2013 à son domicile à Kinsoundi, dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé. Kevin Bakouelassa, qui a dit être commerçant, ignore les motifs de sa détention. Lorsqu'on lui demande, par exemple, pourquoi il se trouvait en prison, il renvoie la balle du côté du ministère public. « Je ne connais pas le colonel Marcel Ntsourou ni son domicile. Demandez au procureur de la République qui m'a placé à la Maison d'arrêt puisque les 15 et 16 décembre j'étais détenu à la direction générale de la surveillance du territoire après avoir passé quelques jours au commissariat central », a indiqué Kevin Bakouelassa.

Suite aux questions de la partie civile et du procureur général près la Cour

d'appel de Brazzaville, Théophile Mbitsi, il s'est avéré que Kevin Bakouelassa est un ami de Kevin Wamba « Omporio », ancien ninja, qui avait trouvé refuge chez l'ex-colonel Marcel Ntsourou après avoir été recherché par la police. « Ce n'est pas normal, je souffre pour une affaire que je ne connais pas. Avec Wamba, on était des amis depuis 1992-1993. Il s'agit d'une confusion de gens comme cela m'avait été signifié au commissariat central lors de mon arrestation », a-t-il déclaré en lingala.

Le troisième accusé auditionné était Baudelaire Ngokana, sergent des FAC depuis 2006. Évoluant à la zone militaire de défense n° 2, Dolisie, dans le département du Niari, ce neveu de Marcel Ntsourou avait été arrêté le 16 décembre au domicile de l'ex-colonel. Selon ses explications, il est arrivé à Brazzaville le 14 décembre en provenance de Lagué où il était au chevet de sa mère malade. « Je suis arrivé au domicile de mon oncle le 15 décembre pour lui demander de payer le billet pour que je me rende à Dolisie. Mais la force publique m'a interdit de sortir. Je ne peux pas qualifier ce qui s'était passé puisque c'était grave. Le but était de détruire complètement le domicile de Marcel Ntsourou en écrasant ceux qui s'y trouvaient », a-t-il souligné, remettant en cause les procès-verbaux signés.

Parfait Wilfried Douniama

TRANSFUSION SANGUINE

Le centre confronté aux difficultés de financement

« Les années antérieures ont été très difficiles pour garantir la disponibilité permanente du produit sanguin à l'hôpital. Ceci a été dû à l'insuffisance des donneurs de sang et au nombre limité des réactifs et des poches à sang », a indiqué la directrice générale du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), Amelia Bokilo Dzia au terme des travaux de la 13^{ème} session ordinaire du comité de direction organisée le 1er août à Brazzaville.

Au cours des travaux, les administrateurs ont examiné la gestion et le fonctionnement du centre en passant en revue les difficultés auxquelles le centre

est confronté et qui l'empêchent de bien conduire la mission confiée par l'État : rendre disponible le produit sanguin sécurisé dans les hôpitaux. D'après Amelia Bokilo Dzia, les difficultés sont liées au financement ; au personnel qualifié ou spécialisé et à l'environnement. Un budget conséquent est nécessaire. D'où l'appel lancé à l'État et aux partenaires. Au terme des travaux, compte a été pris des difficultés actuelles et des solutions proposées par le gouvernement qui portent sur une rallonge budgétaire. Le directeur de cabinet du ministre

de la Santé, Jean Philippe Ngakosso, a rappelé aux administrateurs que « le sang est une composante essentielle de la santé, dans la mesure où la disponibilité en produit sanguin de qualité et la sécurité transfusionnelle doivent être avant tout la préoccupation première des animateurs » de cet établissement. Il a invité le comité à doubler d'efforts afin d'éviter les ruptures en réactifs et consommables, sources de pénuries de poches de sang dans les formations sanitaires.

Lydie Gisèle Oko



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

GENDARMERIE NATIONALE

Le lieutenant-colonel Stéphane Marcesse laisse «une empreinte indélébile»

Arrivé au terme de son mandat, après trois années passées au Congo dans le cadre de la coopération franco-congolaise, le gendarme français, conseiller technique du commandant de la gendarmerie nationale, a reçu le 1er août, un hommage digne des bons et loyaux services rendus

Pendant son séjour en terre congolaise, le lieutenant-colonel Stéphane Marcesse a d'abord travaillé auprès du commandant de l'École de la gendarmerie nationale avant d'assumer les fonctions de conseiller technique du commandant de la gendarmerie. « À nos côtés jour après jour, le lieutenant-colonel Stéphane Marcesse a été de tous les combats pour consolider les jalons de la montée en puissance de l'institution gendarmerie. Permettez-moi donc au nom de monsieur le ministre à la présidence de la République, de lui traduire toute la reconnaissance de la République du Congo pour son dévouement exemplaire », s'est ex-



primé le général Paul Victor Moigny. Il a également rappelé la contribution du lieutenant-colonel Stéphane Marcesse dans l'amélioration des capacités opérationnelles des escadrons de sécurité routière au Congo dont le succès est déjà perceptible sur le terrain. Paul Victor Moigny a, par exemple, cité son implication dans la formation des pilotes motocyclistes, des mécaniciens motos et dans la mise en place d'un embryon

d'atelier moto qui sera définitivement implanté dans les tout prochains jours. « Monsieur le colonel, encore conseiller technique, vous êtes sur le départ alors que la gendarmerie nationale s'est lancée dans un chantier de réformes à la fois organiques, structurelles et pédagogiques ; je voudrais à cet effet, vous rassurer que votre empreinte demeurera indélébile sur l'ensemble de cette œuvre que

La photo de famille ; crédit photo Adiac vous avez porté à bout de bras. Je vous remets solennellement ce témoignage de satisfaction, gage de notre reconnaissance et de votre abnégation », a-t-il indiqué au nom du ministre de la Défense nationale et de la gendarmerie nationale. Le général a enfin rappelé que deux décennies après sa restauration, la gendarmerie nationale congolaise avait commencé et continuera à prendre ses marques. Dans cette

œuvre de longue haleine, a conclu le commandant de la gendarmerie nationale, cette institution a besoin de l'expérience de ses partenaires extérieurs parmi lesquels la France qui occupe une place de choix. Touché par cette marque de reconnaissance, le lieutenant-colonel Stéphane Marcesse a indiqué que la coopération existant entre les gendarmeries congolaise et française était un lien magnifique qui devait perdurer. Le but étant de permettre aux deux parties d'avancer ensemble dans les meilleures conditions de travail. « J'ai beaucoup de souvenirs, je me souviens que c'était compliqué pour les amis congolais, pour la population, au départ. Nous avons essayé de nous soutenir mutuellement et puis il y a eu des moments fantastiques que je n'oublierais jamais car la gendarmerie congolaise restera dans mon cœur. Vous resterez dans mon cœur ainsi que les camarades ici présents », a conclu le Français qui a pris son vol en soirée.

Parfait Wilfried Douniama

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



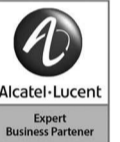
NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI
info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE TOURISME (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

TerraTech
le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

➤ Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC




TRIBUNE LIBRE

Planification stratégique de l'économie du Congo : la culture du résultat s'impose

Deux types d'approches de la planification stratégique mettent l'économie congolaise sous tension depuis 1960. La première est l'approche indicative, fondée sur la gestion décentralisée de l'économie dans une optique libérale, dans laquelle, les objectifs et moyens du plan sont définis à titre indicatif par le sommet stratégique et déclinés au niveau des échelons inférieurs, accompagnés d'un système d'indicateurs mesurant la performance et de remontée des résultats afin d'évaluer les éventuels écarts entre les réalisations et les prévisions. Les dépassements font, alors, l'objet d'analyse approfondie, afin de prendre des mesures correctrices.

Le Congo a hérité cette approche de la colonisation française (1891-1960), qu'il expérimenta dès son premier plan triennal 1961-1963. D'un montant total des investissements de 38 milliards FCFA, ce plan fut financé à 55,26% par l'exploitation du manganèse du Congo et à 44,74% par les emprunts. Dans ces emprunts, 32% furent constitués de fonds privés, 41% consentis par la coopération française et 27% par le secteur public congolais. Les infrastructures de base représentèrent 29% du total des investissements, le secteur primaire 22%, le secteur social 21%, l'urbanisme 17% et 11% pour les études et l'organisation. Le déficit budgétaire cumulé entre 1960 et 1963, s'élevant à 2,4 milliards FCFA, mit en péril ce plan. Pour réguler cette situation, le Gouvernement augmenta la pression fiscale de 17% du Produit intérieur brut (PIB) en 1960 et à 26% en 1963. Il prit des mesures d'austérité qui se soldèrent par une révolution marxiste-léniniste, les 13, 14 et 15 août 1963, sans que le taux de réalisation du plan ne soit connu.

La deuxième approche, est la planification centralisée que le Congo a héritée du bloc socialiste (1963-1992). Quatorze plans ont été développés dans cette orientation, dont 46,16% de plans quinquennaux, 23,08% de plans triennaux, 15,38% de plans biennaux et 15,38% de plans annuels. Parmi ces plans, distinguons :

1) le plan quinquennal (1963-1968) mis en place par le « Gouvernement des Technocrates », pour un montant total des investissements de 63,4 milliards FCFA, financés à 72,87% par des fonds étrangers et à 27,13% par les fonds publics du Congo. Le taux de réalisation est de 98,11%, dont l'infrastructure de base 36% des investissements, 28% le secteur productif, 4% le secteur social, 9% l'éducation et 23% les autres secteurs. Il engendra des violences politiques qui se soldèrent par le réajustement de la Révolution du 31 juillet 1968 ;

2) le programme triennal (1975-1977) d'un montant total d'investissements de 75,47 milliards de FCFA, financés par le pétrole et la potasse dans le cadre de la « Radicalisation de la Révolution ». Le secteur primaire reçut 17,6%, le secteur secondaire 14,4%, le transport et les télécommunications 26,8%, le secteur commercial 4,6% et le secteur tertiaire 36,6%. Il engendra des troubles socio-politiques dans le pays et ne fut réalisé qu'à 37% des prévisions ;

3) le plan quinquennal 1982-1986, destiné à soutenir « l'économie dynamique et autocentrée », pour 1.180 milliards FCFA d'investissements, financés à 70% par la rente pétrolière et à 30% par les bénéfices des entreprises publiques. L'infrastructure de base représenta 50%, contre 35% pour le secteur productif, 2,3% pour le social, 2% pour l'éducation et 9,8% pour les autres secteurs. Le choc pétrolier de 1984 et les déficits cumulés de plus de 75 milliards FCFA entre 1982 et 1986 des entreprises publiques, permirent de réaliser 67% des prévisions. Mais, les déséquilibres économiques précipitèrent le pays dans la Conférence Nationale Souveraine de 1991-1992, qui remit en cause l'option socialiste du développement du Congo ;

4) les plans d'ajustement structurels (1987-1998), destinés à gérer le retour de l'économie socialiste vers l'économie libérale. On note parmi ces plans, le programme d'action de relance économique et sociale (PARESO) de 1994 à 1998, d'un montant de 158 millions d'UC, qui précipita le pays dans la guerre civile de 1997 ;

5) le programme intérimaire post-conflit (PIPC 1997-2003), destiné au réaménagement du territoire, pour un montant de 2011,065 milliards d'Euros d'investissements, financés à 75% par l'aide internationale et à 25% par les fonds propres du Congo. Il est exécuté à 100%, mais avec seulement 38,7% des investissements prévus dans les infrastructures de base, 3,7% dans l'agriculture, 2,7% dans l'industrie, 18,6% dans le secteur social, 1,7% dans l'éducation et 27% dans les autres secteurs. Ces réalisations permirent au Congo de négocier deux Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), financés par le Fonds monétaire international (Fmi). Le premier allant de 2004 à 2007 pour 84 millions de \$US d'investissements dont seulement 6,5% ont été réalisés dans l'agriculture, 0,9% dans l'industrie, 14,1% dans la santé, 4,1% dans l'éducation et 28% dans les autres secteurs. Le deuxième Document allant de 2007 à 2010 pour 4513,29 millions de \$ US dont 45,90% affectés à la gouvernance et à la souveraineté, 25,07% destinés à l'infrastructure de base, 12,78% à l'éducation et à la santé, 3,96% à l'agriculture, 1,71% à l'industrie et 10,58% affectés aux autres secteurs. Il intègre l'aide au développement des Nations unies (UNDAF) au bénéfice du Congo pour 100 232 374 \$ US entre 2007 et 2013. Les services sociaux et l'éducation consomment 50,69% de ces investissements, la gouvernance 32,24% et la sécurité alimentaire et nutritionnelle 17,07%.

Ainsi, la pratique de la planification stratégique de l'économie du Congo mobilise plus d'investissements dans les infrastructures de base que dans le secteur productif, social et éducatif. Le faible taux de réalisation des plans, montre que la rationalisation des projets est limitée par l'instrumentation du plan comme principal levier de la gouvernance économique qui entretient la culture de l'échec. Pour sortir du cycle infernal de l'échec de la planification stratégique et aller plus sûrement vers l'émergence du Congo d'ici à l'an 2025, le plan indicatif, fondé sur la culture du résultat, en termes d'efficacité, d'efficience et d'effectivité, devrait être la chose la mieux partagée par tous.

Par Emmanuel OKAMBA,
Maître de Conférences HDR
en Sciences de Gestion

BASSIN CONGO-OUBANGUI-SANGHA

Le projet Congo-Hycos se précise

Les lignes directrices pour la consolidation des conclusions du projet ont été soumises aux décideurs politiques ainsi qu'aux usagers pour adoption et validation

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de ce projet, un atelier de sensibilisation et de validation, incluant le volet présentation de l'outil d'allocation s'est tenu le 1er août à Brazzaville, sous la conduite du directeur général de l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles (IRCN), Clobite Bouka Biona.

Organisé par le secrétariat exécutif de la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), avec l'appui de la coopération française, cet atelier, qui va durer deux jours, entend contribuer à la mise en place d'un système d'informations hydrologiques exploitables entre autres dans le cadre de la navigation intérieure, des aménagements hydro-électriques et des infrastructures routières, basé sur la réhabilitation du réseau d'observation des cours d'eau et le renforcement des capacités nationales des Structures en charge de la collecte des données (SCCD) et régionales (CICOS).

« Les échanges qui auront lieu tout au long de ce séminaire de sensibilisation vont démontrer l'intérêt de mettre en œuvre le projet Congo-Hycos afin de disposer d'un réseau de mesure fiable, opérationnel et pérenne dans le bassin versant du Congo », a précisé le directeur général de l'IRCN dans son discours d'ouverture. Et d'ajouter : « Sa mise en œuvre va constituer sans nul doute une impulsion forte qui permettra aux experts de nos pays respectifs de monitorer les données et les exploitées sur le plan de la recherche et des solutions à apporter aux entreprises bénéficiaires, ainsi afin de mener à bien tout le programme depuis l'installation des stations hydrométriques jusqu'à la bonne gestion quotidienne du réseau. De nombreuses étapes nous attendent et de nombreux moyens sont à mobiliser. Ce réseau une fois établi ne sera pas complet s'il n'est pas accompagné de la volonté politique des Etats de l'entretenir ».

Intervenant ensuite, la représentante de la coopération française, Marine Bepoix, a tenu à rappeler aux participants qu'il convient de trouver de nouvelles façons de procéder afin d'aboutir à des réseaux de mesures pérennes. « Concrètement la coopération française

appuie actuellement la CICOS et la phase préparatoire du programme Congo-Hycos à travers plusieurs conventions d'un montant de 2,1 millions d'euros », a-t-elle poursuivi.

« Nos travaux la veille ont permis de réajuster les stations qui avaient été proposées jusque-là de concert avec la République du Congo. C'est ainsi que les stations de Djiri et autres qui avaient été initialement proposées ont été substituées par celle de Likélé sur l'Alima pour les besoins du port fluvial et de Liouesso à Liouesso pour des besoins d'informations hydrologiques nécessaires au barrage hydroélectrique en construction », a déclaré le coordonnateur du programme Hycos-Congo, le professeur Luc Sigha.

Face à la hauteur des besoins, le représentant du secrétaire général de la CICOS, Albert Pandi, a souligné : « C'est ainsi que je lance à cette occasion un vibrant appel aux bailleurs de fonds. Car le financement actuel couvre la première année pour un programme qui en compte quatre. Les données hydrologiques sont utiles pour un grand nombre de services et indispensables pour la construction des infrastructures ».

Guillaume Ondzé

AMC Telecom

Internet à partir de
9.000 FCFA

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions

Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

PAIX ET RÉCONCILIATION EN CENTRAFRIQUE

Une messe d'action de grâce organisée à Brazzaville

La paroisse Notre-Dame-de-Fatima de Mpila, dans le 5e arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, a abrité le vendredi 1er août une célébration eucharistique d'action de grâce en faveur de la signature de l'accord de cessation des hostilités et des violences au terme du forum sur la Centrafrique. L'initiative des membres de l'œuvre Afrika Telema et la communauté centrafricaine vivant au Congo.

« Il n'y a pas de Centrafrique sans Centrafricains dans le projet de Dieu. C'est ce projet qui nous rassemble à la suite du forum de Brazzaville pour la réconciliation en vue de la paix en Centrafrique. Ils sont nombreux en Centrafrique, et nous y croyons. C'est le lieu de leur dire : courage mon frère, courage ma sœur ! Allez au large de votre foi ! Ayant confiance et persévérez dans le seigneur », a prêché Gervais Protas Yombo dont l'homélie est tirée des livres de Jacques 4 : 1-12 et de Matthieu 5 : 1-12. L'abbé, ancien recteur du Grand séminaire de Théologie cardinal Emile Biayenda de Brazzaville, a indiqué que la spirale des guerres dans le monde

n'était rien d'autre que l'expression du péché. Selon lui, le forum de Brazzaville a été l'expression de la communauté internationale dans la quête de la justice de Dieu pour la Centrafrique.

Le président national de l'Association de la communauté centrafricaine au Congo, Modeste Kambo Ziamadji, s'est félicité de cette initiative de l'œuvre Afrika Telema qui est une preuve supplémentaire de son action en faveur de la paix et du retour de la confiance entre les Centrafricains. En effet, cette organisation a entrepris diverses actions de prière pour la paix et la réconciliation et posé des gestes de soutien multiformes pour la République centrafricaine. « Le forum de Brazzaville a connu un grand succès et a besoin d'être consolidé afin de désarmer les cœurs et les esprits. Les célébrations eucharistiques contribuent à cette fin. La paroisse Notre-Dame-de-Fatima, grâce à son curé et aux membres de l'œuvre Afrika Telema, nous nous retrouvons pour rendre grâce à Dieu pour la réussite de ce forum qui a redonné confiance au peuple centrafricain, qui peut revivre ensemble comme il l'a

toujours fait », a-t-il indiqué.

Initiateur de la messe, le curé de la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, le père Jean-Marie Bukasa Malu, a encouragé le gouvernement et le peuple congolais pour les sacrifices consentis dans l'accompagnement sans relâche du peuple centrafricain. « L'accord de paix et de réconciliation que viennent de signer dans un dialogue sans exclusive vos délégués ayant participé à ce forum de Brazzaville, vous lie et vous liera sans vous en échapper de sorte que l'histoire ne vous rattrape pas un jour. Il va sans dire que l'aboutissement des travaux de ce forum devra amorcer le processus de la vraie transition en République centrafricaine. Nous demeurons convaincus que la question de la démobilitation, du désarmement et de la réinsertion ainsi que d'autres liées au processus démocratiques devront se régler sur le terrain par vous-mêmes », espère-t-il.

Le père fondateur de l'œuvre Afrika Telema a, enfin, invité le peuple centrafricain au pardon sincère dans le respect mutuel de manière à pérenniser l'intégrité territoriale par la consolidation de l'unité nationale.

Parfait Wilfried Douniama

MALI

Barkhane a remplacé l'opération Serval

Depuis le vendredi 1^{er} août, la force française Serval mise en place en 2013 a été remplacée par Barkhane pour tenter de sauver le Sahel du terrorisme.

La mission de cette force dont le commandement est coordonné par un état-major français basé à N'Djamena est de lutter contre le terrorisme dans la zone sahélo-saharienne. Forte de 3000 hommes, elle fusionne avec les anciennes opérations françaises, nommées Épervier et Sabre, déployées au Tchad et au Burkina Faso. Son objectif est de permettre une intervention rapide et efficace en cas de crise dans cette zone.

Le politologue camerounais, Vincent Ntuté Ebodé, pense que le choix du Tchad s'imposait pour plusieurs raisons : « Le Tchad a toujours hébergé les forces françaises au même titre que le Gabon et la Centrafrique. Il faut aussi savoir que le Tchad a participé aux côtés de la France et d'autres pays au rétablissement ou à la récupération du Nord Mali. Donc depuis ce moment, les relations entre la France et le Tchad se sont intensifiées du point de vue militaire et en raison du fait aussi que le Tchad fait face au problème de la criminalité transfrontalière, aussi bien en rapport avec la Centrafrique qu'en rapport à la Libye et au Nigeria. Cet ensemble d'éléments permet de comprendre pourquoi les Français ont mis leur dispositif au Tchad. »

Vincent Ntuté Ebodé a par ailleurs affirmé que la lutte contre le terrorisme a des retombées aussi bien pour le Tchad que pour la France. « Cela renforce la coopération militaire entre la France et le Tchad, même si on peut penser que la France a de la bienveillance envers le président actuel, parce que la France-Afrique a toujours eu cette forme-là, a-t-il indiqué. C'est une relation particulière sur le plan diplomatique, dans les instances internationales. C'est une coopération culturelle, la francophonie par exemple. C'est une coopération technique, industrielle. Ce n'est pas parce qu'on envoie des forces aujourd'hui qu'on va penser que c'est nouveau. Ce qu'on peut dire, c'est qu'il semble exister une contradiction entre les dernières orientations de la politique française, qui estimait qu'il faut réduire les forces en Afrique, et la tendance actuelle. »

Malgré le remplacement de Serval par Barkhane, qui s'est effectué en partenariat avec les cinq pays de la zone sahélienne (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, et Tchad), le troisième vice-président de l'Assemblée nationale du Tchad, Aba Djouassab Koy, estime que cette nouvelle force française n'est pas suffisante pour pouvoir combattre efficacement les mouvements terroristes dans cette région. Ce qui fera aussi la différence entre l'opération Serval et Barkhane, c'est que la nouvelle force française va collaborer avec les États. Une disposition que les autorités françaises entendent prendre en considération parce qu'à plusieurs reprises, le gouvernement malien a reproché à l'armée française de ne pas l'informer de ses opérations.

« Pour vaincre le terrorisme, même s'il y avait cent millions de militaires, je crois que la lutte doit être multiforme. L'argument fondamental pour eux, c'est qu'ils sont venus accompagner les armées africaines. Donc il n'y a pas lieu pour eux de s'appuyer sur les armées nationales que ce soit celle du Tchad ou du Burkina Faso. », a déclaré Aba Djouassab Koy. Il a assuré que son institution n'a pas été saisie concernant la mise en place de Barkhane au Tchad.

Nestor N'Gampoula

FORUM RÉGIONAL MULTIFONCTIONNEL

Deux recommandations en faveur de la jeunesse

Le président du Conseil national des jeunes (CNJ) au Congo, Bersol Exaucé Ibam Ngambili a fait la restitution des travaux de l'assemblée générale du forum régional multifonctionnel organisé du 20 au 21 juillet, à Nairobi au Kenya.

La rencontre a été organisée en préparatif du sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement sur « la lutte contre le chômage des jeunes au moyen du développement des infrastructures et des investissements ». Les jeunes devaient examiner les questions liées au chômage ; à la promotion des investissements ; à l'accord régissant le forum régional multifonctionnel des jeunes ; l'élection du bureau, etc.

Dans leur communiqué final, ils ont adopté l'appellation « forum multifonctionnel des jeunes » au lieu de « forum régional des jeunes ». Les jeunes ont émis le souhait de la signature d'accord par les membres du comité directeur et sa connaissance par les ministres. Outre ces recommandations, les délégués des douze États membres de la conférence internationale sur la région des grands lacs (CIRGL) ont adopté la création de deux nouveaux postes au niveau du comité directeur et cinq postes de commissaires thématiques. Ces postes sont ceux du trésorier et du trésorier adjoint et les postes de commissaires de paix et sécurité; démocratie et bonne gouvernance; questions humanitaires et sociales; développement économique et intégration régionale et questions transversales.

Le poste de trésorier revient au Congo Brazzaville. Il est assuré par le président du CNJ, Bersol Exaucé Ibam Ngambili.

L'assemblée générale avait réuni les délégués des pays comme : l'Angola ; la République centrafricaine ; la République du Congo ; la République démocratique du Congo ; l'Ouganda ; le Rwanda ; la République unie de Tanzanie ; le Soudan ; le Soudan du sud ; la Zambie et le Kenya pays hôte ainsi que d'autres responsables.

Lydie Gisèle oko



FORUM

DE L'ORIENTATION

UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

1^{ère} Edition

TESTS DE SÉLECTION • INSCRIPTIONS • BOURSES





FOUP 2014

SE FORMER AVEC UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

26-27 août 2014

Hôtel LEDGER - Brazzaville

29-30 août 2014

Hôtel ELAIS - Pointe-Noire

ENTREE LIBRE & GRATUITE

Tél: +242 222 81 20 20
info@perspectivesavenir.org



ÉTATS-UNIS/AFRIQUE

Ouverture du sommet à Washington

Lundi 4 août s'est ouvert à Washington le premier sommet États-Unis/Afrique sur le thème «investir dans la prochaine génération». Pendant trois jours, la quarantaine de chefs d'États africains et leur homologue américain vont discuter d'opportunités d'affaires entre les deux continents mais aussi de sécurité, de la menace du virus Ebola ou encore de gouvernance.

Le sommet États-Unis/Afrique s'est ouvert par deux forums : l'un consacré à l'AGOA, l'accord commercial conclu entre les États-Unis et les nations africaines, sous l'administration Clinton, afin de leur faciliter l'accès au marché américain, l'autre organisé en parallèle sur la société civile.

Qualifié d'historique par le Secrétaire d'État américain, John Kerry, l'équivalent du ministre des Affaires étrangères, le premier sommet États-Unis/Afrique est résolument placé sous le signe de l'Afropoptisme. Les responsables outre-atlantiques répètent à l'envie que l'Afrique qui concentre 10 des quinze économies affichant les plus forts taux de croissance et comptera d'ici quelques années la plus importante main d'oeuvre au monde,



Le Secrétaire d'Etat, John Kerry (au centre) entouré du Président de la Banque mondiale Jim Yong Kim à droite et du Représentant au commerce, Michael Froman ©DR

est le marché du futur. De quoi aiguïser l'appétit des États-Unis qui entendent bien intensifier leurs relations avec le continent et entrer de plein pied dans la compétition avec l'Europe, la Chine, l'Inde ou le Brésil pour devenir un partenaire commercial privilégié. « Nous voulons et nous allons travailler dur pour que plus d'entreprises américaines investissent en Afrique. Nous voulons également que plus d'entreprises africaines investissent aux États-Unis » a affirmé John Kerry au cours du Forum de l'AGOA organisé au siège de la Banque mondiale.

Le Gabon abritera le prochain forum de l'AGOA

Le 13ème sommet de l'AGOA a été l'occasion de réfléchir sur les orientations à prendre pour le renouvellement de ce partenariat prévu initialement jusqu'en 2015. Si les États-Unis ne sont pas le premier partenaire commercial de l'Afrique, l'AGOA a tout de même permis aux échanges entre ces deux entités de croître au cours des 14 dernières années : les exportations américaines vers le continent ont été multipliées par quatre pour atteindre 24 milliards de dollars et les importations pro-

venant des pays signataires de l'AGOA ont été multipliées par 300 pourcent. Le cas du Congo, signataire en décembre dernier du Trade Facilitation Agreement (Accord de facilitation du commerce) destiné à éliminer les tracasseries administratives aux frontières a été particulièrement signalé. Le prochain forum de l'AGOA se tiendra d'ailleurs l'an prochain pour la première fois en Afrique centrale, au Gabon. « C'est un moment d'opportunités pour tous les Africains. Mais c'est également un moment où il faut prendre des décisions » a déclaré John Kerry au Forum de l'AGOA « car c'est cela qui va déterminer si l'Afrique pourra tirer profit de sa plus grande ressource qui sont les talents, les capacités et les aspirations de sa population ». Le Secrétaire d'État américain a insisté sur l'importance de la transparence et de la lutte contre la corruption pour attirer plus d'investisseurs et rendre les marchés du continent plus compétitifs. Outre l'économie, l'épidémie d'Ebola qui sévit actuellement en Afrique de l'Ouest a été ajoutée à l'agenda des discussions. La grave crise sanitaire a d'ail-

leurs retenu dans leurs pays le président sierra-léonais Ernest Bai Koroma et son homologue libérienne Ellen Johnson Sirleaf, contraints de rester faire face à l'épidémie. S'ajoutent à la liste des absents au sommet de Washington : les dirigeants des pays jugés inféquentables par les Américains. Il s'agit de la Centrafrique, l'Érythrée, du Soudan et du Zimbabwe mais également de l'Égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, qui a décliné l'invitation. Les questions sécuritaires seront également abordées et notamment la menace terroriste, Washington s'inquiétant des efforts de groupes terroristes pour s'implanter au nord du Mali, en Somalie ou au Nigéria. Si Barack Obama n'a prévu aucune rencontre bilatérale, John Kerry s'est déjà entretenu en tête à tête avec le vice-président angolais et le président de la République démocratique du Congo. Le chef de l'État américain recevra ces hôtes africains mardi soir pour un dîner d'État à la Maison Blanche avant le sommet en lui-même qui se tiendra le 6 août.

De notre envoyée spéciale à Washington, Rose-Marie Bouboutou

La colonie congolaise de Washington mise en ordre de marche pour le développement du Congo

La ministre des PME et de l'artisanat, Yvonne-Adélaïde Mougany, et la conseillère auprès de la présidence chargée des Congolais de l'étranger, Edith Itoua, ont rencontré la colonie congolaise de Washington dimanche 3 août pour un temps d'échange autour de leurs préoccupations.

La ministre Mougany a également esquissé une stratégie de mobilisation de leurs compétences au service du développement du partenariat Congo/États-Unis.

« Je serai votre fidèle interprète auprès du Président, il accorde beaucoup d'importance aux Congolais de l'étranger, c'est pourquoi il a décidé de créer un département qui leur est consacré » a posé d'emblée la ministre Yvonne Adélaïde Mougany, aux nombreux congolais venus des environs de Washington pour cette rencontre. La ministre des PME a rappelé l'importance cruciale pour le développement du pays de toutes ces compétences acquises par les Congolais à l'étranger notant que l'émergence du pays se fera grâce à celles-ci. « Le Président connaît vos compétences et suit ce que vous faites », a assuré la ministre à la colonie congolaise. Mais c'est une véritable stratégie de mobilisation de la diaspora congolaise des États-Unis au service du développement du partenariat Congo/États-Unis que la ministre Mougany a esquissé devant son auditoire. « Informez-vous des possibilités de faire des affaires avec les États-Unis car ils veulent investir chez nous », a encouragé la ministre « grâce à votre connaissance des Américains nous allons nous organiser pour conquérir des parts de marché dans ce pays. » En particulier Adélaïde Mougany, qui participe aux négociations de l'AGOA pour la période post-2015, a souligné les possibilités offertes par cet accord commercial dans le domaine de l'assistance technique ainsi que les potentialités du Small Business act afin que les Congolais des États-Unis recherchent

comment en tirer le meilleur parti pour le pays. « Notre ambition est d'avoir des industriels et des grands opérateurs économiques nationaux à l'instar de ce qui se passe au Nigéria. » a précisé la ministre avant de rappeler l'arsenal législatif développé au Congo ces dernières années afin d'encourager l'entrepreneuriat.

Les conditions de vie des congolais de l'étranger sont également au coeur des préoccupations gouvernementales, ont précisé la ministre Mougany et la conseillère chargée des Congolais de l'étranger, Edith Itoua. « Il faut que vous soyez dans des meilleures conditions de vie et détude dans vos pays d'accueil pour pouvoir être utiles au pays » a déclaré la conseillère Itoua annonçant la création d'une cellule de réflexion gouvernementale sur une stratégie nationale pour l'intégration des Congolais de l'étranger en faveur du développement du Congo. La conseillère Itoua souhaite en effet que cette intégration se fasse dans le cadre d'une vraie politique et non plus de façon dispersée. Le temps des questions réponses a permis à la colonie congolaise de Washington d'exprimer ses préoccupations, au premier chef desquelles figurent les frustrations qu'ils peuvent ressentir dans leurs relations avec l'ambassade. La ministre Mougany et la conseillère Itoua ont incité en retour les Congolais des États-Unis à plus d'unité et les ont invités à se fédérer afin que leur voix ait plus de force.

De notre envoyée spéciale à Washington, R.-M.B.

Le président Denis Sassou N'Guesso reçu à l'Institut national de santé américain

En marge du sommet États-Unis/Afrique, le chef de l'État a tenu une réunion de travail avec plusieurs autorités sanitaires américaines dépendant de l'Institut national de santé, le président tanzanien Jakaya Kikwete et le ministre de la Santé kenyan, James Macaria. Cette rencontre a été l'occasion d'aborder les défis africains en matière de santé et les partenariats à envisager avec les États-Unis pour y répondre plus efficacement.

Le Dr. Francis S. Collins, directeur général des Instituts nationaux de santé américains s'est posé d'emblée en partenaire au cours de cette séance de travail qui a réuni le président congolais, le président tanzanien et la ministre de la Santé du Kenya. « L'institut national de santé gère 1.300 projets de recherche dans 30 pays d'Afrique et nous aimerions faire plus. Nous voulons savoir comment nous pouvons vous être le plus utiles et développer un partenariat », a déclaré le patron des institutions gouvernementales américaines qui s'occupent de la recherche médicale et biomédicale.

Le président Denis Sassou N'Guesso a pu partager sa vision pour la santé au Congo mais également les nombreux défis auxquels sont confrontés ce secteur dans notre pays. « Il

est impossible de concevoir le développement sans que l'homme soit au centre » a professé le chef de l'État. Le chef de l'État a rappelé les nombreuses décisions concernant la santé, y compris dans le domaine de la recherche, prises par les dirigeants africains notamment au niveau de l'Union Africaine. Il a également évoqué les défis en matière de santé du continent : le virus Ebola qui sévit en Afrique de l'Ouest, la malaria «qui tue

dirigeants, c'est celui des AVC dont les cas sont de plus en plus nombreux sans que l'on ait trouvé d'explication » alerté le président.

Denis Sassou N'Guesso a enfin abordé la question des énormes besoins du pays en personnel qualifié, liant cette question avec l'épineuse problématique de la diaspora médicale africaine.

À l'issue de la visite des locaux, le président de la République s'est dit intéressé à former les



Réunion de travail avec le président Denis Sassou N'Guesso, le président tanzanien Jakaya Kikwete, le ministre de la santé kenyan James Macaria et les responsables de l'Institut national de santé américain ©ADIAC

peut-être plus que le sida» a souligné le président, et le VIH sida qui touche l'Afrique plus que les autres régions du monde. Le chef de l'État a également soulevé la question des AVC : « au Congo il existe un phénomène qui interpelle les

chercheurs congolais de l'Institut national de santé américain laissant augurer une nouvelle ère de coopération entre les États-Unis et le Congo dans le domaine médical.

De notre envoyée spéciale à Washington, R.-M.B.

PROMO VISA – DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014)
Kasstour Partenaire de Direct-Africa

Nos services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)
- Vente de pièces détachées à votre demande
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)
- Assistance à l'aéroport de Dubaï
- Transport des marchandises (frets maritime et aérien)

Veillez nous contactez à l'adresse suivante :

Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama N° 84 Mougali)

Tél : 05 009 00 90 / 06 626 50 81 / 06 926 18 92

Email : directafricabzv@yahoo.fr, kasstour@yahoo.fr

Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicayas-OCH

Tél : 05 533 17 87 / 06 628 61 67

Email : directafricapnr@gmail.com

NÉCROLOGIE

Les enfants Ondongo, Madame Blin, famille Mimy, Ebatha Franck Zoé et Sabaye Fernand, informent aux parents, amis et connaissances, le décès de Monsieur Ondongo Mbouala Pépin Richard, ancien basketteur Ange Noirs et agent de la cour des comptes et discipline budgétaire, survenu le 1 août 2014 au CHU à Brazzaville suite d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au numéro 126 de la rue Yaoundé à Poto-poto, derrière la station essence AOGC situé sur l'avenue de France. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



PROGRAMME DES OBSÈQUES DE NGADZANIA



Les enfants Palevoussa ont la profonde regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère Véronique Issombo Ngadzania survenu le 18 juillet à Pointe-Noire. L'inhumation aura lieu, ce mardi 5 août à Brazzaville selon le programme ci-après :

8h30 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h00 : recueillement au domicile familial sis n° 12 rue Akala à Massengo (arrêt de bus ebomapoko) ;
13h00 : départ pour le cimetière Bouka VIP ;
16h00 : fin de cérémonie.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES MEFPPPI/CGMP 2014

(Construction et ameublement)

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel des annonces des marchés publics n° 143 du 26 mars 2014.

2-Le ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2014 des fonds, afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de deux marchés à savoir : la construction du bâtiment qui abritera la direction départementale du trésor à Sibiti dans le département de la Lekoumou et l'ameublement du bâtiment du bureau d'expertise, d'évaluation et de certification des substances minérales et précieuses à Brazzaville.

3-Le ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les réaliser en deux (02) lots.

Lot 1 : Construction du bâtiment qui abritera la direction départementale du trésor à Sibiti;

Lot 2 : Ameublement du bâtiment du bureau d'expertise, d'évaluation et de certification des substances minérales et précieuses à Brazzaville;

Ces lots peuvent être attribués séparément. Dans le cas d'une attribution de plus d'un lot à un même soumissionnaire les délais de réception ne sont pas cumulatifs.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, direction des études et de la planification, 5 étage porte 506 – immeuble ex – BCC ; Tél : (242)06 500 70 27 ; B.P. 2083 – Brazzaville - Congo, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 heures à 14 heures.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offre (DAO) et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat vis à vis de l'administration fiscale. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement non remboursable de 600.000 Francs CFA pour le lot 1 et 300 000 Francs CFA pour le lot 2.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse précitée au plus tard le 05 septembre 2014 à 12 heures précises, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse précitée le 05 septembre 2014 à 14 heures précises, heure locale. Les offres doivent comprendre une garantie de un pourcent (1%) du montant global de l'offre.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 11 Avril 2014.

Pour le ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration,
Personne responsable des marchés publics,

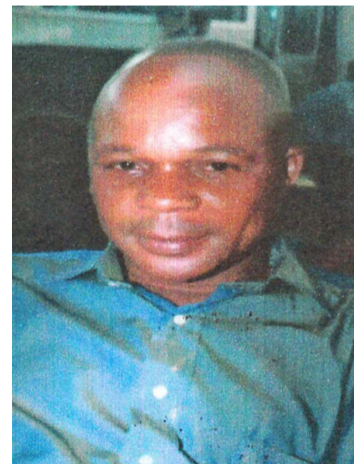
Le directeur de cabinet,

Jean-Raymond DIRAT

REMERCIEMENTS

La famille Bakissa, père, filles, fils, neveux et petit fils, vous remercient de votre assistance et votre soutien, lors du décès de leurs fils, père, oncle et grand père : Noel Ntiba Nono Beaudos, décédé le 12 juillet 2014. Merci, du plus profond de nos cœurs.

Paix à son âme,
Brazzaville le 29 juillet 2014
La famille Bakissa, 2 rue Bandzas Poto-poto



IN MEMORIAM

5 août 2008 – 5 août 2014, la marche irréversible du temps ne saurait effacer ni la douleur ni le souvenir d'un être cher et aimé.

Voici six (6) ans jour pour jour que le Seigneur a rappelé à lui notre papa, frère et époux Jean Merlyns Yanga. En cette date de triste anniversaire Dieu tout puissant dans sa miséricorde lui accorde le repos éternel. Papa tu es toujours parmi nous en âme et en esprit.

A cet effet, les messes seront dites à la Cathédrale Sacré-Cœur, Notre Dame de Fatima et à Sainte-Marie de Ouénézi.



FEUX DE BRAZZA

Les spectacles ont déjà commencé

Depuis le 2 août soir, la population de Mfilou et d'ailleurs vit dans l'ambiance des festivités de la cinquième édition du festival populaire et international des musiques traditionnelles Feux de Brazza.

La cérémonie d'ouverture était placée sous le patronage du ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso. La compagnie musée d'art a ouvert le bal des spectacles en mettant en scène ses percussionnistes. Le jardin de la mairie a été envahi par les spectateurs venus nombreux découvrir et encourager les artistes. Un événement que le premier citoyen de l'arrondissement 7 Mfilou, Albert Samba, a apprécié à sa juste valeur : « *c'est pour la première fois de sa création que Mfilou-Ngamaba vit cet événement qui va surement l'élever durant ce mois d'août. Les populations de Mfilou-Ngamaba aiment la musique et pratiquent la musique, surtout la musique traditionnelle. Ces populations vont bien s'approprier de ce festival qui leur est offert gracieusement.* »

S'adressant aux spectateurs, l'administrateur maire a exhorté la population à la discipline la plus exemplaire. « *C'est notre fête, c'est votre fête. Venez tous passer les moments agréables dans le bon jardin de la mairie de Mfilou* », a-t-il conclu.

Mbuyamba Lupwichi, président du Conseil africain de la musique (CAM), et par ailleurs directeur de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique, a félicité Feux de Brazza pour avoir réussi à organiser une activité importante et à s'inscrire parmi les professionnels.

Rosalie Bindika

FESPAM 2015

Le budget estimé à plus de 6 milliards FCFA

Telle est la principale résolution du comité de direction du Festival panafricain de musique (Fespam) qui vient de tenir sa quinzième session ordinaire dont les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été patronnées par le ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso.

Présidés par Adépo Yapo, représentant du conseil international de la musique (CIM) et troisième vice-président de l'organe, les travaux de la quinzième session du comité de direction ont examiné et adopté plusieurs dossiers parmi lesquels : le rapport général de la neuvième édition ; le rapport financier de la neuvième édition ; le chronogramme 2014-2015. Le thème et la date de la prochaine édition ont aussi fait l'objet de débat.

On retiendra de cette session que le Musée panafricain de musique mémoire organologique de l'Afrique et de sa diaspora devient une direction conformément aux conclusions du comité scientifique de novembre 1998 et à la résolution CD/2000/34 de la troisième session du 22 janvier 2000.

L'avant-projet du budget, adopté avec amendement, a arrêté en recettes et en dépenses la somme de 6 milliards 528 millions 500 mille FCFA. Une somme dictée par la prise en compte de certains aspects

nouveaux qui interviennent désormais dans l'organisation de l'événement.

Autre point clé : le thème de la dixième édition du Fespam. Après échanges, il a été retenu : « *La dynamique des musiques*

de procéder au lancement de la campagne de promotion du Fespam au plan national à Mbé dans le département du Pool et au plan international au Nigéria. « *Rendez-vous a été pris pour le mois de juillet 2015. Je crois*



Le ministre Jean Claude Gakosso prononçant son mot d'ouverture

africaines dans la diversité des expressions culturelles. » Ce thème prend en compte la convention de l'Unesco de 2005 relative à la promotion et à la protection de la diversité des expressions culturelles et la charte de la renaissance culturelle africaine. La dixième édition du Fespam aura lieu du 18 au 25 juillet 2015.

Le comité de direction a décidé

que toutes ces intelligences réunies, nous sommes en mesure une fois encore d'offrir à notre continent, au monde et à la diaspora une belle célébration fraternelle dans la générosité partagée », a déclaré le ministre Jean-Claude Gakosso en clôturant la session dont l'ouverture a été animée par l'artiste musicien Rogadel.

Bruno Okokana

PATRIMOINE

Les monuments du septennat, vitalisation de la mémoire collective

Le septennat 2002-2009, consacré à la mise œuvre du programme gouvernemental « La nouvelle espérance », est symbolisé, sur plan de la mémoire, par quatre monuments dits du septennat, érigés dans le centre de Brazzaville.

Inaugurés le 29 décembre 2009, les monuments du septennat sont une contribution artistique au développement et un engagement à faire revivre la mémoire et l'histoire récente du Congo. Ces monuments font la fierté de l'environnement culturel de Brazzaville.

Il s'agit notamment de la statue de la liberté, à la place de la gare centrale, celles de l'abbé Fulbert Youlou et de Jacques Opangault, situées respectivement à la place de la mairie centrale et au rond-point de la Grande poste, ainsi que la Colombe de la paix érigée au rond-point Poto-poto.

Ces monuments, construits par la société coréenne MANSUDAE, traduisent « *La volonté du Congo née il y a vingt ans de reprendre son destin en main par un engagement irrépressible, une aspiration collective pour une relecture dépassionnée de son histoire* », comme l'avait déclaré le ministre de la Culture et des arts, Jean Claude Gakosso, lors de la cérémonie inaugurale.

Les quatre œuvres symbolisent la marche pour la paix et la réconciliation du peuple dans sa diversité. Ainsi par exemple, l'Abbé Fulbert Youlou et Jacques Opangault sont considérés comme les deux principaux acteurs politiques du pays à l'aube des indépendances. Le premier était ori-



La statue de la liberté, symbole de l'indépendance du Congo

ginaire du Sud du pays alors que le second était ressortissant de la partie nord. L'histoire politique a fait de ces deux personnalités des ennemis suite aux sanglants affrontements qui opposèrent leurs militants en 1958 à Brazzaville. La légende de ces deux figures politiques congolaises se termine sur une grande geste de dépassement et d'élégance politique lorsque Fulbert Youlou, mis aux arrêts à l'issue du soulèvement populaire des 13, 14 et 15 août 1963 a été rejoint par Jacques Opangault. Celui-ci s'était délibérément mis à la disposition des geôliers, préférant partager la responsabilité des errements politiques d'alors avec son adversaire.

La statue de la Colombe de la paix, érigée au rond-point Poto-poto, a une hauteur générale sur globe terrestre de cinq mètres dont 2,5 pour le socle. Celle de Jacques Opangault fait 4,90 m de hauteur sur globe dont 2,4 pour le socle. Même spécifications pour la statue de Fulbert Youlou. Plus gigantesque cependant, la statue de la liberté mesure 7 mètres de hauteur sur globe terrestre dont 4 mètres pour le socle.

Les travaux d'édification des quatre monuments ont duré quatre mois, de mars à juillet 2009, pour un coût global de six cent soixante-six millions de francs Cfa répartis comme suit : 138 millions de francs Cfa pour la statue de l'Abbé Fulbert Youlou, 138 millions de francs Cfa pour celle de Jacques Opangault et celle de la Colombe de la paix. Enfin, la statue de la liberté a coûté 250 millions de francs CFA.

Les Dépêches de Brazzaville, en partenariat avec la DGPA

CÉLÉBRATION

La commune de Matete a soufflé ses soixante bougies

La commémoration a été ponctuée par l'inauguration du Monument de l'Espoir au rond-point Kinsaku/Mongo.

Le rond-point situé à l'intersection entre les quartiers Kinsaku et Mongo, dans la commune de Matete, a été baptisé Rond-point de la Sagesse, à l'occasion de l'inauguration du Monument de l'Espoir érigé à cet endroit, pour célébrer les 60 ans de cette municipalité. Cette opportunité a permis aux notabilités et autres ressortissants de cette municipalité de se retrouver et de parler de l'avenir de cette commune.

En marge de cette célébration, dont les festivités vont s'étendre tout au long du mois d'août, le bourgmestre de la commune de Matete, Bayllon Thierry Gaibene, a souligné la valeur accordée à la commémoration de ces soixante ans, qui marque l'âge de la sagesse. « *La solennité de ce jour est importante pour la commune de Matete et toute la communauté matetoise. Elle marque le début d'une ère, l'ère au cours de laquelle notre municipalité veut faire valoir ses symboliques. Puisant sur nos valeurs, celles de nos aînés et de nos ancêtres, elle se veut, en effet, un moment de rupture avec un passé que la communauté matetoise veut oublier, celui au cours duquel cette*

municipalité a été considérée comme un repère d'antivaleurs », a-t-il souligné.

Pour Bayllon Thierry Gaibene, en effet, Matete devra garder sa position de commune pilote dans plusieurs domaines de la vie, qui paraît, de ce fait, comme un terrain expérimental du programme gouvernemental initié par le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, la Révolution de la modernité, ainsi que l'un de ses plus grands démembrements qu'est le programme du gouvernement provincial de Kinshasa conduit par le gouverneur André Kimbuta Yango.

Transmettre les valeurs aux générations futures

Le monument dévoilé par le gouverneur de la ville-province de Kinshasa sur le rond-point de la Sagesse représente trois générations : le passé, le temps présent et le futur. Ce monument s'ajoute, selon le bourgmestre de Matete, à d'autres symboles qui font la fierté de cette municipalité et qui sont la concrétisation de l'imaginaire et du sens créatif des filles et fils de cette entité. « *Chaque peuple a un symbole ou un groupe de symboles qui incarne ses valeurs, sa personnalité. Pour nous à Matete, nous pouvons voir dans ce monument, nos valeurs. Le monument représente un vieillard,*



Le Monument de l'Espoir attirant les curiosités/Photo Adiac

qui symbolise le temps passé, celui des nos aînés, et un adulte, symbolisant le temps présent, qui porte un jeune, symbolisant l'avenir », a expliqué Bayllon Thierry Gaibene. Dans les symboliques, ce monument retrace la continuité, la synergie qui règne entre ces trois moments de la vie de cette municipalité. Il constitue, a insisté le maire de Matete, un appel à toutes la communauté matetoise de travailler pour la pérennisation des valeurs qui sont celles de cette commune. « *C'est pourquoi, nous avons choisi cet emplacement, le rond-point Kinsaku-Mongo, qui est le plus fréquenté de toute la municipalité, afin de permettre à la population et à toute personne de passage dans notre*

municipalité d'entrer en contact avec ces valeurs qui sont nôtres », a-t-il appuyé. Bayllon Gaibene, qui a étalé les nombreuses réalisations de ses six ans à la tête de cette municipalité, en tant que vingt-huitième bourgmestre, a noté que toutes ces actions et ces valeurs ont été héritées des aînés et des ancêtres. « *Nous, entant que génération présente, nous poursuivons ces valeurs, avec promesse de les transmettre aux générations futures. C'est donc le sens profond de ce monument que nous voulons être une source d'inspirations pour chacun de nous. Nous en appelons donc à la jeunesse de notre commune afin de puiser en ces valeurs pour le développement de notre munici-*

palité, de notre ville et de notre pays », a-t-il conclu.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta, qui a souligné son origine matetoise, a noté sa joie de revenir dans cette municipalité afin de célébrer cet anniversaire qui coïncide avec son âge. Le chef de l'exécutif provincial a profité de cette occasion pour rappeler certaines qualités et valeurs liées à cette municipalité qui est une commune sportive depuis des temps immémoriaux. « *C'est pour honorer ces grands sportifs et ces grandes stars qui sont sortis de cette commune et pour que Matete redevienne la commune sportive à qui j'ai promis de construire le stade municipal* », a-t-il fait remarquer.

André Kimbuta a également entretenu les Matetois sur la vigilance afin de contrer les actions initiées par des « *ennemis de la République* » ainsi que sur le respect des lois. Soulignant certains points de l'heure, le gouverneur a conseillé la population de Matete d'éviter de se lancer dans des actions prohibées en démocratie, notamment la destruction des biens publics et privés, lui rappelant que les conséquences des pillages de 1990 et de la zairianisation continuent à être ressenties jusqu'à ce jour.

Lucien Dianzenza

COOPÉRATION RDC-UNICEF

Les différents partenaires formulent des recommandations pour la poursuite du programme

La mise en œuvre de ce programme au cours du premier semestre de cette année serait sur la bonne voie, selon les différentes présentations faites lors de la revue semestrielle et nationale 2014.

Les travaux de la revue semestrielle et nationale kinshasa 2014 ont été clôturés, le 31 juillet, par le conseiller du ministre provincial du Plan, M. Disu, en présence de la représentante adjointe de l'Unicef en RDC, Sylvie Fouet. Le représentant du ministre provincial du Plan a remercié les participants et l'Unicef dans l'accomplissement de cette œuvre qui consiste à contribuer à améliorer la situation des femmes et des enfants.

Tout en saluant la présence des enfants dans les travaux de la revue semestrielle, la représentante adjointe de l'Unicef en RDC a encouragé tous les partenaires ayant pris une part active à ces assises à s'approprier la culture du résultat.

À l'issue des travaux, les participants ont formulé des recommandations selon les différentes sections concernées dans le programme de coopération entre la RDC et l'Unicef. Pour la ville de Kinshasa, en ce qui concerne la communication pour le développement, les participants ont recommandé d'améliorer l'utilisation de tous les réseaux disponibles pour mieux promouvoir et faire adopter les pratiques familiales essentielles (PFE) et de mieux cartographier les réfractaires à l'adoption

des PFE en vue d'une meilleure planification des interventions en faveur des enfants et des femmes. Pour ce qui est de la protection, ils proposent la création des structures d'accueil des enfants en conflit avec la loi et d'autres bureaux secondaires de l'état civil; de doter les divisions urbaines de moyens de transport et de renforcer la sensibilisation de la population sur les dispositions-clés de la protection de l'enfant.

Dans le cadre de l'éducation primaire de qualité pour tous, les participants préconisent un appui intégral du plan d'amélioration de nouvelles écoles partenaires de l'Unicef; d'intensifier la mobilisation des ressources par la diversification des partenaires techniques et financiers pour ce qui est de la planification et enfin d'étendre le programme aux nouvelles zones de santé planifiées dans le plan quinquennal et de mener un plaidoyer auprès du médecin inspecteur provincial pour que les permutations tiennent compte des convergences, en ce qui concerne la section eau, hygiène et assainissement.

Les responsables des différents programmes sont appelés à mettre en œuvre ces différentes recommandations pour la poursuite du programme au cours du deuxième semestre pour rendre effective l'amélioration de la situation des enfants et des femmes à Kinshasa de façon particulière et en RDC en général.

Gypsie Oïssa Tambwe

CHINE-AFRIQUE

Le « miracle agricole chinois » n'a pris que 30 ans

Au cours de cette période, l'empire du milieu a connu une transformation radicale de son agriculture avec une montée en gamme technique tout le long de la chaîne de valeur.

Concrètement, la Chine a privilégié la production du riz, du blé, du maïs et des légumes. Elle a développé la pratique d'une agriculture de conservation des sols. Il faut également mettre en bonne place le recours systématique à une mécanisation à petite échelle. Aussi ces efforts ont-ils porté des fruits, en permettant l'accélération de manière considérable de la croissance du secteur agricole chinois en trois décennies. Certes, il y a eu d'abord la détermination des autorités chinoises, mais des politiques efficaces ont été également initiées, notamment les investissements dans le renforcement des capacités et la production technologique ainsi qu'une réforme foncière bien encadrée.

Dans le cadre d'une approche plus pragmatique de la coopération sud-sud, la Chine et l'Afrique se lancent désormais dans le partage d'expérience dans le secteur agricole. La Chine est prête à partager ses 30 ans d'expérience en cette matière. Récemment, une quarantaine d'agriculteurs, équipementiers, décideurs, scientifiques et chercheurs venant du continent africain a effectué en juin dernier un voyage d'étude en Chine pour s'imprégner du « miracle agricole » chinois. Leur intérêt a surtout porté sur les stratégies de la Chine, le pays le plus peuplé de la planète, pour atteindre l'autosuffisance

alimentaire, et la possibilité de les adapter aux réalités agricoles africaines.

En effet, le continent africain espère tirer profit de la large expérience chinoise en la matière en mettant en œuvre des politiques opportunes capables de l'aider à résorber les problèmes alimentaires de plus en plus complexes face à l'accélération de la croissance démographique. « *Les rendements agricoles en Afrique représentent un tiers des niveaux obtenus par les agriculteurs d'Asie et d'Amérique latine* », a fait remarquer la Banque mondiale (BM). La Thaïlande à elle-seule exporte plus de denrées alimentaires que l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne réunis.

L'Afrique ne produit actuellement que 5% de la production de céréales consommées dans l'ensemble du continent. Les contraintes majeures à l'origine de cette contreperformance sont le faible niveau de développement technologique, l'absence d'irrigation et le problème d'approvisionnement énergétique. D'où la Chine ne peut que servir de modèle, elle qui a réussi à nourrir 20% de la population mondiale avec seulement 7% de terres arables de la planète. Aussi le renforcement du partenariat entre la Chine et l'Afrique devrait-il avoir pour effet de mobiliser le potentiel encore inexploité de l'agriculture africaine. C'est la direction à insuffler au partage d'expériences sud-sud. Cette visite à l'Académie des sciences agricoles de Chine, organisme jouissant d'une grande notoriété dans le pays, n'en est qu'une des nombreuses illustrations.

Laurent Essolomwa

ASSISTANCE

La Fondation Thérèse Lisungi au chevet des malades de la pédiatrie de Kalembembe et de l'hôpital de Kinkole

La présidente de cette association sans but lucratif, Thérèse Kamani, en visite à Kinshasa est allée communier avec les malades de ces deux hôpitaux.

Thérèse Kamani n'a pas visité les malades les mains bredouilles. Dans sa gibecière, elle a apporté une quantité importante des médicaments et des vivres. Première étape de sa visite, c'est la pédiatrie de Kalembembe dans la commune de Lingwala. Conduite par le médecin chef de Staff, le Dr De Bondt, la présidente de la FTL a visité les différents services de cette pédiatrie qui a une capacité d'accueil de plus de cent lits. Tour à tour, elle s'est rendue au box de consultation, au laboratoire, à la salle des urgences, aux soins intensifs, au bloc opératoire, au service de maladies infectieuses... Bien que cette pédiatrie dispense des soins de qualité aux enfants, elle est confrontée au manque de

matériel. D'où l'appel du Dr De Bondt à la présidente de la FTL, lequel appel n'est pas du reste tombé dans les oreilles d'un sourd. « *Nous n'avons pas de choix. Nous travaillons avec des moyens de bord pour sauver la vie des enfants malades. Le manque de matériels nous fait défaut. Comme dans la salle des urgences, nous avons besoin des équipements* », indique le médecin chef de staff. Au terme de cette ronde dans les différents départements de la pédiatrie de Kalembembe, Thérèse Kamani a remis au Dr De Bondt un lot des médicaments pour les enfants malades et des vivres tels que le sucre, le riz. Ce geste est allé tout droit au cœur du médecin chef de staff qui n'a pas manqué des mots pour remercier la présidente de la FTL : « *Votre souci pour les en-*



La présidente de la FTL remettant un carton de médicament au médecin chef de staff de la pédiatrie de Kalembembe

fants nous va droit au cœur. C'est avec joie que nous réceptionnons ces médicaments et vivres. Rassurez-vous, ils arriveront à qui de droit ».

Deuxième étape a été l'hôpital général de référence de Kinkole dans la commune de la N'Sele. Comme

à la pédiatrie de Kalembembe, Thérèse Kamani a posé une fois de plus un geste de charité. La présidente de la FTL a non seulement remis des médicaments et des équipements pour la maternité, mais elle a, en plus, payé les factures de sept femmes bloquées

à l'hôpital pour cause d'insolvabilité. La joie a été perceptible sur les visages des six femmes, toutes contentes de regagner leurs familles. Cependant, pour ce qui est du cas de Kindela Lutumba qui a fait une fausse couche, bien que sa facture soit apurée, elle devra, selon la recommandation du médecin, rester à l'hôpital, car sa santé nécessite d'être suivie de près à cause de son utérus endommagé lors de l'accouchement. Le médecin directeur de l'hôpital général de référence de Kinkole, qui a accepté qu'un montant forfaitaire soit payé à l'hôpital pour la sortie de ces femmes qui viennent de familles, a remercié la Fondation Thérèse Lisungi pour cet acte qu'elle vient de poser à l'endroit de ces malades et souhaite que de telles initiatives puissent continuer pour aider la population de son coin qui vit dans la pauvreté et est incapable de faire face aux soins de santé.

Aline nzuzi

TAXIS-MOTOS

André Kimbuta insiste sur l'observance des mesures prises

Pour le gouverneur de la ville-province, ces décisions qui sont, du reste provisoires, rentrent dans le cadre de la sécurité des personnes et de leurs biens.



Les taxis-motos

Les taxis-motos sont priés de respecter des mesures prises récemment par l'autorité urbaine. Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta Yango, a insisté, le 1er août à Matete, à l'occasion de l'inauguration de la statue de l'Espoir marquant les soixante ans de cette municipalité, sur l'observance stricte de ces dispositions réglementaires.

Pour le gouverneur, en effet, les motos sont interdites de circulation à Kinshasa après dix-neuf heures et avant six heures. Alors que le port de casques est obligatoire pour le motocycliste et son client, dans le cas des taxis-motos, qui sont également soumises à l'obligation de la plaque d'immatriculation et du port, par les conducteurs, des gilets avec numéro d'identification de l'Hôtel de ville.

De l'avis du gouverneur de la ville-province, la décision sur l'heure de circulation n'est que provisoire. Elle vise la sécurité des personnes et de leurs biens, étant donné que beaucoup de crimes se font, depuis un certain temps, par des motocyclistes. « Nous avons pris ces mesures afin de contrer l'insécurité qui s'ins-

tallait depuis un certain temps dans notre ville, dont les auteurs utilisaient souvent des motos et qui s'illustraient dans des cambriolages des fonds des cambistes dont certains sont même abattus », a expliqué le gouverneur. Mais, a-t-il poursuivi, rassurez-vous que cela n'est que provisoire. Par ailleurs, André Kimbuta Yango a également noté que les véhicules sans plaque d'immatriculation ne sont plus aussi autorisés à rouler sur les artères de la ville. À l'en croire, les services sont instruits afin de faire observer ces mesures aux moindres détails.

Pour le respect de ces instructions, un appel a été lancé aux motocyclistes et aux policiers en charge de la circulation routière afin d'éviter des faits de corruption. « Votre prime et votre solde, réclamez-les auprès de moi et non auprès de la population », a-t-il conseillé aux policiers. De l'avis du chef de l'exécutif provincial, il faudra rétablir la confiance entre la population et la police. C'est pourquoi les motocyclistes doivent également éviter de commettre des infractions et de corrompre les policiers.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE

Les instances judiciaires s'en mêlent

Le procureur général de la République et le premier président de la Cour suprême de justice sont astreints dorénavant à accompagner les efforts de l'administration fiscale à mobiliser les recettes de l'État.

Dans sa quête de renflouer les caisses de l'État, l'administration fiscale avait, il y a quelques temps, pris l'engagement de traquer les entrepreneurs véreux trempés dans la fraude fiscale. Ce renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale devrait conduire les opérateurs économiques incriminés à faire preuve de transparence et surtout d'honnêteté dans la publication de leurs états financiers annuels. Car force a été de constater que la plupart d'entre eux s'attelaient à des montages financiers sur fond de minoration de leurs recettes afin de se soustraire du fisc. Moralité : ce qu'ils rétrocédaient à l'État à titre d'impôt était nettement en deçà de ce qu'ils devraient normalement déboursier. La tendance à l'évasion fiscale serait plus perceptible surtout en matière de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui a remplacé l'impôt sur le chiffre d'affaires en RDC. Les opérateurs économiques tiendraient, en effet, une double comptabilité et minoreraient les prix de certains produits pour diminuer le taux d'impôts qu'ils doivent payer, apprend-on. La TVA, d'après des sources, est appliquée sélectivement par des entrepreneurs qui excellent de plus en plus dans la vente sans facture, la non-prise en compte de certaines factures de vente pour la détermination de la TVA collectée et la minoration du chiffre d'affaires réalisé. Pour contrer cette pratique qui tend à s'ériger en mode de management, le ministre près le Premier-ministre

en charge des Finances vient de décider de mêler l'instance judiciaire dans l'opération d'assainissement qu'il entend mener afin que les frais de l'État soient recouverts auprès des contribuables. Tout récemment, Patrice Kitebi a conduit auprès du procureur général de la République les directeurs généraux des régies financières de la DGDA (ex-Ofida), de la DGI et de la Dgrad. Objectif : leur faire imprégner de nouvelles dispositions et des sanctions éventuelles à infliger aux opérateurs récalcitrants. « *Que la justice nous accompagne dans l'effort de mobilisation des recettes* », tel est son credo de l'heure qui donne la pleine mesure de la volonté qui est la sienne de voir les entreprises se mettre au pas en se conformant à leurs obligations fiscales. Le premier président de la Cour suprême de justice avait également été saisi de cette requête, apprend-on.

D'après des sources, le ministre aurait déjà transmis à la justice la liste des entreprises soupçonnées de monter des difficultés financières pour se soustraire du fisc. L'on croit savoir que cette démarche dissuaderait les opérateurs économiques à répondre à leurs obligations fiscales plutôt que de chercher à s'en dédouaner au mépris de la législation en la matière. Dans la foulée, des stratégies sont concoctées au niveau de l'administration fiscale pour atteindre les objectifs assignés allant de la maîtrise du répertoire des contribuables à la rationalisation des missions de contrôle fiscal au premier comme au second degré en passant par l'informatisation des différents services compétents. Les entreprises du secteur de la télécommunication sont les plus visées par cette démarche, renseigne-t-on.

Alain Diasso

SOCODA

Paulin Mukendi porté à la tête de la société

Le comité de gestion piloté par Jacques Mondonga vient d'être éjecté de la Société Congolaise des droits d'auteurs et droits voisins (Socoda).

La sanction des sociétaires de la Socoda qui se sont estimés lésés par la mégestion caractérisée du dit comité a été sans appel. Réunion dernièrement à la résidence de Werrason, vice-président en charge de recouvrement, les artistes présents ont jeté leur dévolu sur Paulin Mukendi, animateur TV et patron de l'Agence plurielle, pour tenir les rênes de leur coopérative jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire et électorale qui mettra en place un nouveau comité de gestion. Président du comité d'administration intérimaire, Paulin Mukendi a la lourde charge de gérer cette phase transitoire en tentant de remettre de l'ordre dans la maison. Tous les artistes ont promis de l'accompagner dans cette noble mission tout en ayant l'œil rivé sur le recouvrement des droits des artistes et leur répartition équitable. Que reproche-t-on à la gestion de



Le manager Franck Mulumba, Jolino et Paulin Mukendi à Fribourg, le 29 décembre 2008

Jacques Mondonga, Blaise Bula et Gérard Mwaka respectivement président, vice-président du conseil d'administration et directeur général de la Socoda ? Mauvaise gestion et détournements

des fonds, tels sont les principaux griefs mis à leur charge. Les artistes affiliés à la Socoda accusent les précités de faire main basse sur les recettes mobilisées dans les provinces et ailleurs qui

prennent souvent des destinations inconnues au grand dam des bénéficiaires. L'on cite, à titre d'exemple les 350000 dollars rétrocédés par la province du Katanga, lesquels dollars auraient été logés dans un compte connu des seuls membres du comité de gestion. À cela s'ajoute les 220 000 dollars alloués à la Socoda par le gouvernement au titre de frais de fonctionnement. Cet argent perçu par le vice-président déchu via un conseiller du ministre de la Culture et des Arts aurait, à en croire Ngiama Makanda dit Werrason cité par « Congo news », subi quelques ponctions au motif de remboursement des dettes contractées par la Socoda vis-à-vis des tiers. C'est le cas, affirme-t-il, des 65000 dollars prélevés par Blaise Bula au nom d'un engagement financier que la Socoda aurait pris vis-à-vis de lui. Pour Werrason et compagnie, cette gestion opaque de la Socoda devait cesser. D'où la décision prise séance tenante de bloquer

à toutes fins utiles le compte de la coopérative, question de chercher à y voir clair en attendant l'élection d'un nouveau comité de gestion. Attaqués de toute part, les membres du comité déchu se défendent en arguant que la Socoda avait bel et bien des dettes qu'elle avait contractées vis-à-vis des tiers et qu'elle devrait honorer. « Jusqu'à la date de la première dotation du gouvernement de l'ordre de 220 000 dollars américains, la coopérative a fonctionné difficilement durant plus de deux ans à l'aide des crédits consentis de certains de ses administrateurs qui croyaient en l'avenir de cette société. Ceux qui ont pris le train en cours n'ont jamais digéré cela », a réagi Jacques Mondonga qui se dit par ailleurs prêt à apporter des documents attestant ses allégations. Décidés d'en découdre avec ceux qu'ils considèrent comme des détournateurs patentés, les sociétaires de la Socoda seraient disposés à arpenter la voie judiciaire pour recouvrer leurs droits.

Alain Diasso

PIA 2015

Les candidatures ouvertes jusqu'au 31 octobre

Les vainqueurs de l'édition 2015 du prix de l'innovation pour l'Afrique (PIA) se partageront la somme de 150 000 USD.

Le PIA est un concours annuel organisé par la Fondation africaine pour l'innovation (FAI). Il vise à aider et encourager les innovateurs africains à concrétiser des idées et des techniques créatives pour relever certains des défis auxquels le continent doit faire face et soutenir le développement durable. Selon ses organisateurs, le concours est un élément essentiel qui encourage les idées révolutionnaires et la créativité et sensibilise au travail exceptionnel accompli en Afrique par des Africains.

Des domaines prioritaires

Pendant le concours, toutes les innovations sont évaluées d'après les critères suivants : originalité, débouchés, évolutivité, impact social et aspects scientifiques et techniques. Le premier prix, d'une valeur de 100 000 USD sera remis à la meilleure innovation. Le deuxième prix, d'une valeur de 25 000 USD, sera décerné au candidat dont l'innovation aura le meilleur potentiel commercial et économique. Un prix spécial sera remis au candidat dont l'innovation affichera le meilleur potentiel d'impact social. Le PIA encourage les innovations dans cinq domaines prioritaires : l'agriculture et les agro-industries, l'environnement, l'énergie et l'eau, la santé et le bien-être, les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'industrie manufacturière et les services. Le premier prix du PIA 2014 a été remporté par le Dr Nicolaas Dunas et M. Nuno Pires, tous deux originaires d'Afrique du Sud. Ils

ont reçu la somme de 100 000 USD pour la matrice osseuse ostéogénique Altis (Altis OBM TM). Il s'agit du premier composé médical injectable à base de protéines morphogénétiques osseuses d'origine porcine au monde, un produit innovant qui fait appel à un implant biologique régénérateur dans le cadre du traitement des lésions et carences osseuses. Pour sa part, le lauréat du PIA 2013, Agri-Protein, a collecté 11 millions USD pour construire ses deux premières fermes commerciales au Cap

Encourager les réalisations innovantes

Le PIA, font savoir les organisateurs, honore et encourage les réalisations innovantes qui contribuent au développement de nouveaux produits, à l'augmentation de l'efficacité ou à la réduction des coûts en Afrique. Le prix encourage également les investisseurs, les gouvernements et les leaders du développement à investir dans différents domaines et à créer un climat qui alimente la croissance économique de l'Afrique. Pour sa part, la FAI est un nouveau modèle de fondation africaine qui encourage des innovations à travers tout le continent pour le bienfait personnel, culturel et économique de tous les Africains. Les projets de la FAI visent à réaliser le potentiel inexploité de l'Afrique en encourageant les idées et les perspectives africaines au sein des industries émergentes et dans différents domaines.

Patrick Kianimi

SANTÉ PUBLIQUE

L'Onusida et ses partenaires lancent l'Initiative d'accès au diagnostic

L'objectif est d'accroître les capacités des laboratoires pour que toutes les personnes souffrant du VIH bénéficient des soins de qualité efficaces.

Le Programme des Nations unies sur le VIH-sida (Onusida), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Initiative Clinton pour l'accès à la santé (CHAI), l'Unicef, le Plan d'urgence du président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR) et la Société africaine pour la médecine de laboratoire (ASLM) se sont associés, indique un communiqué d'African press organization, pour lever plus de fonds, obtenir en même temps de meilleurs prix, accroître leurs efforts pour garantir des prestations diagnostiques de toute première qualité et mettre en place des partenariats permettant de combler les lacunes dans l'accès au diagnostic. L'Initiative d'accès au diagnostic est non seulement qu'au moins 90 % de toutes les personnes infectées par le virus du VIH le sachent mais aussi garantir que toutes les personnes déjà sous traitement contre le VIH aient un accès libre aux analyses qui suivent la progression du virus dans leur organisme. Pour un traitement efficace de façon optimale, l'Onusida et ses partenaires estiment qu'il est essentiel que toutes les personnes traitées contre le VIH réalisent des contrôles fréquents de leur charge virale. « Sur les 35 millions de personnes qui vivent avec le VIH, près de 19 millions d'individus ne savent pas qu'ils ont contracté le virus. S'ils ne le découvrent pas, ils vont mourir. C'est pourquoi nous devons faciliter l'accès des gens au test du VIH pour initier ensuite des traitements pouvant sauver leur vie dès qu'ils en auront besoin », a déclaré le directeur exécutif de l'Onusida, Michél Sidibé. Dans ce communiqué, il est indiqué que pour assurer un dépistage précoce du VIH, les procédures des laboratoires doivent être simplifiées tout en rendant disponibles divers outils et stratégies de test. Ceux-ci sont, de surcroît, à intégrer dans des campagnes de santé

publique centrées sur la communauté qui ciblent diverses maladies. Dans ce contexte, le sous-directeur général de l'OMS estime qu'il est d'une importance capitale que les gens sachent s'ils ont le VIH ou non et que les individus déjà traités sachent si les médicaments réussissent ou non à contrôler le virus. « Étant donné que les technologies diagnostiques évoluent rapidement et que nos pays membres ont besoin d'être formés à leur utilisation, l'OMS aura un rôle majeur à jouer dans cette initiative », a-t-il soutenu. Il ressort clairement dans ce communiqué que le traitement du VIH est efficace pour réduire les pathologies liées au VIH ainsi que les décès dus au Sida. Car ce traitement contribue également à la prévention de nouvelles infections par le VIH en bloquant largement les charges virales et en réduisant le risque de transmission du virus.

« L'Initiative d'accès au diagnostic démontre l'urgence de mettre au point de nouvelles technologies, à un prix abordable, de diagnostic de la charge virale et de dépistage du virus chez le jeune enfant qui soient capables d'exploiter efficacement les capacités dont nous disposons actuellement en termes de laboratoires », précise le Dr Tsehaynesh Messele, directeur général de l'ASLM. Une utilisation efficace des technologies existantes et naissantes, affirme le Dr Tsehaynesh Messele, pour le diagnostic de la charge virale et le dépistage du virus chez le jeune enfant exigera des capacités de laboratoires nettement plus importantes ainsi qu'une planification stratégique pour assurer une utilisation optimale de toutes les technologies.

Les partenaires de cette initiative solliciteront beaucoup de moyens pour les services de laboratoire et pour le développement de nouveaux outils de diagnostic. Ils renforceront également leurs efforts pour garantir des prestations diagnostiques de toute première qualité et mettre en place des partenariats bien coordonnés en vue de pallier les lacunes dans l'accès au diagnostic.

Gypsié Oïssa Tambue

FORMATION

85 jeunes filles et garçons apprennent le pilotage de grues et la conduite automobile

L'initiateur de ces formations qualifiantes n'est autre que le député Maurice Mavoungou, député de la 3e circonscription Lumumba. Le lancement officiel de ces formations a eu lieu le 3 août en présence des chefs de quartiers, des formateurs et des apprenants.

Pendant un mois et demi, ces jeunes filles et garçons (50 en conduite automobile et 35 en pilotage de grues) seront encadrés par des formateurs chevronnés d'auto école et du centre de formation de grutier. Le choix a reposé sur des critères bien définis : avoir atteint l'âge de la majorité, avoir un niveau scolaire du secondaire, et habiter la 3e circonscription Lumumba.

À cause de sa spécificité, 10 apprenants seulement vont prendre part à la formation de grutier suivie de la formation pratique sur le terrain. « Nous avons conscience que nous lutterons efficacement contre la pauvreté si chacun de nous peut entrer de manière durable dans le monde du travail de façon que celui-ci nous apporte une indépendance au lieu de dépendre seulement des parents ou être à la solde des hommes politiques par exemple. Le développement du pays dépend des efforts que nous aurons consentis pour lutter contre le



Le député Maurice Mavoungou et son suppléant Victor Beli Crédit photo «Adiac»

chômage », a déclaré le député Maurice Mavoungou.

Des formations entièrement financées par le député qui demande aux apprenants de faire preuve de responsabilité par l'assiduité et la ponctualité. « Nous avons pris l'engagement de financer totalement cette formation jusqu'aux aspects liés aux dossiers de permis de conduire. Pour cela, nous allons assurer un suivi rigoureux comme ce fut le cas quand il s'est agi de sélectionner les apprenants. Ce qu'on attend de vous, c'est que vous rentriez dans le monde du travail en obtenant un certificat ou un diplôme de fin de formation », a

ajouté Maurice Mavoungou. Pour les jeunes non sélectionnés et les autres corps de métier, Maurice Mavoungou a demandé de garder espoir, car d'autres formations sont prévues. Il a ciblé des domaines comme la tuyauterie, la chaudronnerie, la soudure, etc. Entretenant les jeunes sur les opportunités qui s'offrent à eux, il a évoqué l'embellie économique qui doit profiter aux jeunes avec notamment les travaux de modernisation du Port autonome de Pointe-Noire et les différents gisements miniers découverts et en cours de découverte dans le Kouilou et ses environs.

Hervé Brice Mampouya

LOISIRS

Le festival Anim'Tè vacances lancé officiellement

L'école privée Mouns'Foundation Le Bon Berger de Nkouikou dans le 4e arrondissement Loandjili, à Pointe-Noire, a abrité le 4 août la cérémonie de lancement de la 6e édition du festival d'art et de loisirs pour enfants et jeunes.

Plusieurs animations ont ponctué la cérémonie de lancement dudit festival initié par l'Espace Nsan'arts association en partenariat avec l'école privée Le Bon Berger. Des chants, des danses, des récitals ont agrémenté cette cérémonie animée par les formateurs Jussie Nsana, Doctro-vée Bantsimba et Marvin qui tiendront les ateliers dans leurs disciplines respectives. Le dessin et la peinture pour les deux premières, la musique pour la troisième. De son côté, Guy One interviendra en percussion. Un carnaval, des jeux et des projections vidéo pour enfants vont également avoir lieu au cours de ce festival que Jussie Nsana a créé il y a 6 ans pour occuper les enfants pendant leurs vacances en s'adonnant aux disciplines artistiques sous l'encadrement des professionnels.



Les enfants et animateurs au lancement de Anim'Tè Vacances Crédit photo «Adiac»

Kévine Mounkala représentante de l'école Bon Berger apprécie l'initiative : « Depuis longtemps, nous croyons que l'intégration africaine dont on parle passe avant tout par l'intégration culturelle en enseignant notre culture aux enfants. Quand Nsan'arts nous a sollicités, nous n'avons pas hésité et, aujourd'hui, nous nous réjouissons de cette collaboration ». Et d'ajouter : « Au niveau des élèves, on a pu déceler les petits talents : en dessin et en

peinture. Même les encadreurs profitent de cette collaboration puisque grâce aux disciplines comme le théâtre, la danse, la musique, ils disposent des moyens de communication efficaces dans la transmission du message ».

Le 30 août, le festival Anim'Tè Vacances va baisser ses rideaux en espérant que les enfants et les jeunes auront profité de ces moments uniques de formation dans les disciplines artistiques et culturelles.

H.B.M.

FOOTBALL

TP Caïman porte plainte contre la Fécofoot

À l'origine de ce qui est déjà considéré comme un imbroglio : le transfert, le 11 août 2011, à L.A.J. Auxerre, club de ligue 2 française, de Charlevy Mabiala, joueur de TP Caïman de Pointe-Noire. Selon certaines sources, le club TP Caïman de Pointe-Noire, qui se dit lésé, a porté plainte contre la fédération congolaise de football (Fécofoot) et saisi en même temps la Fédération internationale de football association (Fifa).

L'affaire Charlevy Mabiala en question

Né le 31 mars 1996, Charlevy Carim Steeven Mabiala, international congolais, 1,79 m a été transféré le 11 août 2011 à Auxerre par le TP Caïman, club évoluant à la ligue départementale de football du Kouilou. Le jeune joueur encore mineur ne pouvait intégrer l'effectif pro du club bourguignon en application des dispositions de la Fifa sur les règlements et statuts du transfert des joueurs notamment sur la protection des mineurs. Devenu majeur et en application de la signature du contrat de convention et de plan de carrière du joueur avec le club de l'AJA dont l'article 2 stipule « Le TP Caïman prend dès aujourd'hui l'engagement de réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à la délivrance par la Fédération congolaise de football du Certificat international de transfert (CIT) du joueur dès que la fédération française de football lui fera la demande » et qui poursuit plus loin que « Le TP Caïman s'engage à utiliser le Système de régulation des transferts (TMS) de la Fifa et par conséquent à saisir toutes les données dont la communication est exigée de lui par ce système ». Toutes ces pièces ont été mises à la disposition de la Fédération française de football par TP Caïman à travers des correspondances adressées à l'instance suprême du football français. « Depuis un certain temps, nous sommes surpris de découvrir autour de l'environnement du joueur que l'AJA aurait contacté ou mandaté d'autres personnes pour accomplir les obligations du TP Caïman qui pourtant, n'a ni été contacté ni donné mandat à une partie ou institution de quelque nature que ce soit » a écrit Renaud Mougno, vice président de TP Caïman dans la correspondance adressée au chef de division juridique de la Fédération française de football.

Le cafouillis de la Fécofoot risque de porter préjudice au football congolais

La fécofoot a délivré un Certificat international de transfert (CIT) du joueur où ne figure nullement le nom de TP Caïman mais plutôt le nom d'un autre club. Naturellement, le club ponténégrin a protesté auprès des dirigeants auxerrois, à ceux de la Fédération française de football et de la Fifa. La démarche de la fécofoot est surprenante d'autant plus qu'il y a deux ans le président de la fécofoot avait reçu les dirigeants de TP Caïman et ceux de Si Fumu sur la question du club propriétaire du joueur. Après explication de deux parties, il avait été décidé que le joueur n'appartenait plus à Si Fumu mais cette équipe pouvait demander fraternellement de l'aide à TP Caïman qui se réservait le droit d'y faire face. Face aux exigences exorbitantes de Si Fumu, TP Caïman se rebiffa à regrette Renaud Mougno. Le volte face des dirigeants de la fécofoot, a donc conduit les dirigeants de TP Caïman à saisir les services juridiques de la Fifa pour un règlement équitable du contentieux. Le vice président de TP Caïman a aussi dénoncé la mauvaise foi de certains dirigeants de la Fécofoot plus préoccupés à se renflouer les poches qu'à servir loyalement le football. Il s'étonne aussi de la suspension pour des raisons injustifiées de Mathieu Mougno, président général de TP Caïman « Nous allons tout faire pour que la justice triomphe dans cette affaire » a renchéri Renaud Mougno.

Hormis l'affaire, Charlevy Mabiala, TP Caïman revendique également les indemnités de formation et de transfert du joueur Étou Romaric, sous contrat avec le club jusqu'à la fin de la saison 2013-2014 mais transféré de manière frauduleuse au Beitar Shimon de Tel Aviv en Israël. La commission de discipline de la Fifa est également saisie et le dossier connaîtra bientôt son épilogue qui risque d'éclabousser le football congolais, a-t-il ajouté. « Nous ne faisons que notre devoir, celui de protéger les intérêts de notre club. Dommage que cela soit mal compris et surtout dommage pour le football congolais qui, par le comportement de certains dirigeants, risque de payer un lourd tribut dans ces affaires qu'on aurait pu éviter. Toutefois, je demande aux dirigeants de clubs qui vont prendre part dans deux mois à l'élection du nouveau président de la Fécofoot d'user de toute leur sagesse pour porter à la tête de la fédération des dirigeants capables de travailler pour les clubs et pour l'évolution du football », a-t-il conclu.

H.B.M.

ARTS MARTIAUX

Les arbitres de Karaté renouvellent leurs connaissances

Les arbitres congolais nationaux, zonaux et continentaux ont pris part du 1er au 3 août à un stage de recyclage à Brazzaville. L'objectif de la Fédération congolaise de Karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama) étant de réduire le déficit en arbitres capables d'officier dans les compétitions mondiales.



Les arbitres stagiaires suivant les consignes de l'expert crédit photo Adiac

La Fécoka-Ama est déterminée à relever le défi de placer le maximum d'arbitres dans les compétitions internationales de karaté. Une visée difficile à atteindre sans une formation de grande envergure. Dans le but de réaliser cet objectif, la Fécoka-Ama a recouru à l'expertise de Raphaël Ortega, ceinture noire 8ème dan et de Zitouni Metyout, tous deux membres de la commission d'arbitrage de la fédération internationale de cet art martial japonais. Ils ont donc animé, dans la ville capitale, un stage théorique et pratique à l'endroit d'une vingtaine d'arbitres congolais.

La partie la plus décisive de cette formation était l'évaluation pratique du dernier jour. Les arbitres ont enfilé leurs kimonos pour une démonstration des katas de leur choix, se succédant sur le tatami, tour à tour. L'exercice obéissait à la nécessité de prouver aux deux experts que les arbitres en stage avaient la maîtrise des techniques sur lesquelles ils accordent les points à tel ou tel compétiteur en combat. Les maîtres habitués à évaluer les élèves dans leurs clubs respectifs se faisaient donc évaluer eux-mêmes. Après la démonstration, certains se pointaient devant le jury pour expliquer le choix de la technique exécutée, les détails dans l'application du mouvement, la posture du corps, la précision dans la frappe, l'efficacité... Tout était passé au peigne fin.

Après la démonstration, l'épreuve de l'arbitrage proprement dit. Chaque stagiaire a officié un combat sous deux angles : en tant qu'arbitre central et juge arbitre (arbitre de touche au football). Les experts avaient un regard rigoureux sur la gestuelle, les termes utilisés pour accorder un point, faire remarquer une faute, annoncer un arrêt immédiat de combat et bien d'autres. Là encore, quelques déchets techniques n'ont manqué, l'erreur étant humaine.

Raphaël Ortega a d'ailleurs reconnu que dans l'ensemble, les arbitres congolais ont des atouts latents qu'il faut réveiller à force de travailler. « Les erreurs ne manquent pas (...) j'étais moi-même comme vous. Et ce n'est pas en un jour que j'ai acquis le niveau que j'ai aujourd'hui. À force de travailler vous atteindrez les objectifs que la Fécoka-Ama s'est fixés pour faire avancer le karaté », a-t-il déclaré. Il a aussi clairement avoué que les compétiteurs congolais, quant à eux, ont un bon niveau. Techniquement et physiquement ils sont au point. Aussi, ils connaissent bien les règles d'arbitrage.

« (...) Nous sommes satisfaits d'organiser ce stage. Il nous permet, en effet, de réduire le déficit en matière de qualification des arbitres dans les compétitions internationales », a expliqué le premier vice-président de la Fécoka-Ama, Louis Ondongo. Le secrétaire général du Comité national olympique congolais, Jean Paul Ngaloua, a abondé dans le même sens avec une légère nuance : « Il est intéressant de voir la Fécoka-Ama organisé de tel stage pour intensifier la formation des cadres techniques. L'initiative entre aussi dans le cadre de la préparation des Jeux africains puisque les athlètes sont aussi pénalisés dans les compétitions par manque d'arbitres ou de juges arbitres », a-t-il fait savoir. Le public sportif garde donc l'espoir de voir la Fécoka-Ama multiplié ce genre d'initiatives afin que les arbitres congolais soient nombreux à officier les combats dans les compétitions internationales de la discipline.

Rominique Nerplat Makaya

COUPE DU CONGO

Étoile du Congo obtient gain de cause contre Cara

L'Étoile du Congo et Cara était à coûteux tirés à la suite du match aller des demi-finales de la Coupe du Congo. Un litige né de la qualification frauduleuse par Cara du joueur Brandt Harris Tchilimbou Mavougou.

Mieux vaut tard que jamais, la commission de discipline a rendu son verdict à la veille de la date programmée pour les demi-finales de la coupe du Congo. Le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) perd le match par pénalité, indique l'avis d'homologation sans pourtant préciser le score infligé à Cara après cette pénalité. La commission a également suspendu pour un an le joueur Brandt Harris Tchilimbou qui était à l'origine de cette polémique ainsi que le secrétaire de la section football de Cara. La commission a, par ailleurs, confirmé pour ce 5 août les deux matches retour des demi-finales opposant d'une part le Cara à l'Étoile du Congo au stade Alphonse-Massamba-Débat et de l'autre l'AC Léopards aux Diables noirs à Dolisie.

La commission de discipline a en effet examiné les dossiers de

quatre joueurs qui ont fait l'objet des réserves portées par le capitaine de l'Étoile du Congo. Le seul qui s'est retrouvé en situation irrégulière, précise l'avis d'homologation est Brandt Harris Tchilimbou Mavougou. « Cette affirmation est soutenue suivant les dispositions contradictoires faites par le joueur et le président du club ASP Hyppolite Okondzo Kongo, régulièrement convoqué par la commission de discipline. » Cette commission a condamné le fait que le joueur Tchilimbou, lié à Missiles FC du Gabon, par un contrat régulièrement négocié avec l'ASP pour une durée déterminée de deux ans (du 1er août 2012 au 31 juillet 2014) s'est curieusement retrouvé, avant le terme même du contrat, dans les rangs de Cara. Il a été reconnu par la même occasion que l'ASP, partie liée dans cette convention Missiles FC-Tchilimbou, n'a plus jamais été associée à cette transaction avec l'équipe de Cara. « Il en découle que la qualification du joueur réalisée par la commission ad'hoc est incontestablement irrégulière conformément à la réglementation

en vigueur. »

Lundi matin, les dirigeants de l'Étoile du Congo qui avaient perdu patience se sont rendus à la Chambre de conciliation d'arbitrage du sport (CCAS) pour porter plainte contre la Fédération congolaise de football qui tardait à rendre le verdict. Ils menaçaient d'amener l'affaire très loin, notamment à la CAF ou à la FIFA, au cas où ils n'obtenaient pas gain de cause. Une partie de leur préoccupation étant résolue, il reste à savoir si l'Étoile du Congo acceptera de jouer le match retour contre Cara, ce mardi. En effet, l'équipe a rejeté la décision de la commission de discipline estimant qu'elle est incomplète. Étoile du Congo affirme qu'une équipe battue par pénalité à cause de la qualification frauduleuse d'un joueur est disqualifiée de la compétition. Notons que lors de la manche aller, le résultat acquis sur le terrain était d'un but partout entre l'Étoile du Congo et Cara alors que les Diables noirs avaient eu raison des Léopards de Dolisie 1-0.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 2e journée, 3e division

Sans Pitchou Mouaya, resté sur le banc, Hallescher efface son revers de la première journée en s'imposant 5-1 chez l'Arminia Bielefeld.

Belgique, 2e journée, 1re division

Battu lors de la journée inaugurale à Liège (0-3), Charleroi et Francis Nganga recevaient Westerlo samedi. Une occasion de lancer enfin le championnat pour les Carolos et leur capitaine, qui donnait l'exemple à la 5e par une montée rageuse et un centre détourné en corner (5e). Fauré (7e) puis Kitambala (23e) ouvraient la voie pour les Zèbres avant que Aoulad, passé sur le côté gauche de Nganga, ne réduise le score. En seconde période, Westerlo bat finalement un Sporting dépassé. Malgré des résultats positifs lors de l'intersaison, Charleroi manque son départ et est lanterne rouge.

Bulgarie, 3e journée, 1re division

Sans Fodé Doré, retenu en sélection, le Botev Plovdiv l'emporte 2-1 face au Chernomorec. Et s'assied sur la deuxième marche du podium. Notons que Doré, qui fait encore officiellement partie de l'effectif bulgare, est annoncé sur le départ.

Estonie, 22e journée, 1re division

Toujours privé d'Allan Kimbaloula, le Nomme Kalju fait match nul 0-0 chez le Tallin Kalev. Et reste à trois points du leader.

République tchèque, 2e journée, 1re division

Titulaire au coup d'envoi, Dzon Delarge a été remplacé à la pause lors du match vierge du Slovan Liberec face à Příbram (0-0).

En deuil après le décès de son dirigeant historique, Frantisek Hrdlicka, le FK Teplice a obtenu le report de son match face au Ceske Budejovice (0-0). Repos forcé, donc, pour Franci Litsingi, qui attend toujours le retour de Kopolongo, en attente d'un visa.

Mauvaise semaine pour le Mlada Boleslav de Donneil Moukanza, non retenu dans le groupe, qui s'incline à domicile face au Dukla Prague (0-1). Jeudi, l'équipe tchèque avait subi la loi, toujours à domicile, de Lyon (1-4).

Russie, 1re journée, 1re division

Christopher Samba et le Dynamo Moscou débutent leur saison sur les chapeaux de roue avec un succès 7-3 face à Rostov. Titulaire, Samba a doublé le score à la 27e, du gauche et de près, à la réception d'un coup-

franc. Pas directement impliqué sur les buts adverses, le défenseur congolais a été remplacé à la 67e, alors que le score était de 7-2.

Suisse, 4e journée, 1re division

Igor Nganga et Aarau n'auront passé que deux minutes trente sur le terrain, face à Vaduz, samedi après-midi. Interrompu par de fortes pluies, le match a finalement été remis à une date ultérieure.

Retour en France réussi pour Bruce Abdoulaye, qui était titulaire lors de la victoire d'Orléans à Sochaux (1-0). Vingt-deux ans après sa dernière sortie à ce niveau, le promu prend donc trois points importants dans le Doubs, grâce à une défense très solide au sein de laquelle Bruce Abdoulaye était aligné au poste de latéral gauche : moins tranchant sur les phases offensives, il a été solide défensivement.

Tobias Badila n'était pas dans le groupe de Nancy, tenu à domicile par Dijon (1-1).

Malgré un début de match appliqué, Arnold Bouka Moutou a vécu une entame de championnat difficile face à Nîmes : le premier et le deuxième but des Crocos viennent de son côté et le SCO s'incline dans le Gard (2-3).

Camille Delourme